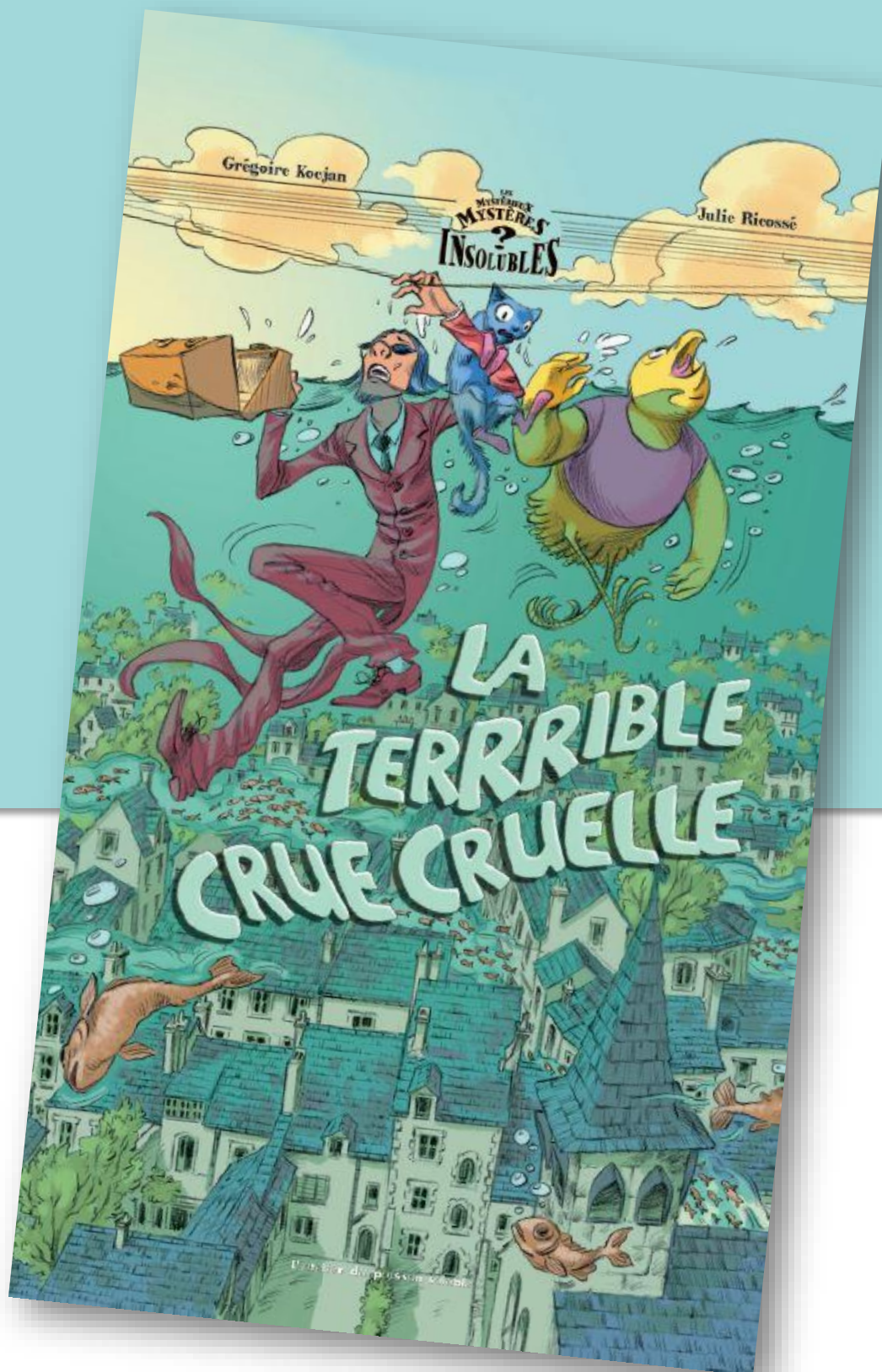


DOSSIER PÉDAGOGIQUE



A propos

Ce dossier pédagogique s'adresse aux enseignants du primaire et du secondaire qui souhaitent faire comprendre à leurs élèves les raisons de l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco.

La TeRRRible Crue Cruelle, 7^{ème} et dernier volume de la collection des « Mystérieux Mystères insolubles », a été réalisé en partenariat avec la Mission Val de Loire.

Un autre dossier pédagogique est à la disposition des enseignants pour les aider à appréhender le support bande dessinée avec leurs élèves.

Coordonnées du service éducatif de l'inventaire du patrimoine :

Stéphanie Couannault, professeure missionnée par le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
Stephanie.Couannault@ac-orleans-tours.fr

Anaïs Legroux, chargée de mission éducation artistique et culturelle
anais.legroux@centrevaleloire.fr

Sommaire

Une collection de BD pour découvrir le patrimoine de proximité et de la région Centre-Val de Loire	2
Présentation de l'album <i>La TeRRRible Crue Cruelle</i>	4
Éléments de synthèse et ressources pour l'enseignant	5
Comment est constituée la bande documentaire ?	5
La notion de patrimoine	6
Les définitions du patrimoine	7
L'UNESCO	9
Le Val de Loire, patrimoine mondial	13
Le Val de Loire, paysage culturel vivant	15
Propositions d'exploitation pédagogique	23
Lire l'album en classe	23
Expliquer la notion de patrimoine	26
Prolongements	2
Fiche de lecture	3
Mots croisés	5
Structures culturelles pour découvrir le patrimoine du Val de Loire	6
Ressources	42

Crédits photographiques :

Sauf mentions contraires, les photographies ont été réalisées par le service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire
©Région Centre-Val de Loire, Inventaire général, Hubert Bouvet, Thierry Cantalupo, Mariusz Hermanowicz, Robert Malnoury.

Lieux de conservation des objets et documents :

p 27 : musée de la Marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire

p 27 Nouvel hôpital d'Orléans

Pour toute demande de réutilisation des photographies : inventaire@centrevaleloire.fr

Une collection de BD pour découvrir le patrimoine de proximité et de la région Centre-Val de Loire

Une collection à l'initiative du service Patrimoine et Inventaire de la Région Centre -Val de Loire

Le service Patrimoine et Inventaire conduit une mission de recherche et de connaissance, lancée par André Malraux en 1964 : l'inventaire général du patrimoine culturel. Les enquêtes portent sur le patrimoine matériel, c'est-à-dire l'architecture et les objets, sur une période chronologique large, allant du V^e au XX^e siècle. Elles sont menées selon des principes, un vocabulaire et une méthodologie communs dans toute la France.

Les découvertes du service Patrimoine et Inventaire font l'objet de publications scientifiques ou grand public, de conférences, d'expositions, d'actions en milieu scolaire, et d'ouvrages pour enfants : la collection de bandes dessinées « Les Mystérieux Mystères insolubles » ! A travers ce support original, qui allie texte et image, la volonté de la Région Centre-Val de Loire est de faire découvrir le patrimoine local au jeune public.

Site du service Patrimoine et Inventaire :

→ inventaire-patrimoine.centre-valde Loire.fr

Présentation des « Mystérieux Mystères insolubles » :

→ <https://inventaire-patrimoine.centre-valde Loire.fr/une-collection-dalbums-jeunesse-pour-decouvrir-le-patrimoine-de-la-region-centre-val-de-loire/>

Un album réalisé en partenariat avec la Mission Val de Loire

La Mission Val de Loire est un lieu de rencontre et de ressource de tous les acteurs du Val de Loire, bien commun de l'humanité, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Créée en 2002, la Mission Val de Loire est un syndicat mixte porté par les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Elle est l'outil commun d'animation entre l'Etat, garant de la préservation du bien devant l'Unesco, les collectivités et les acteurs du site inscrit. Elle contribue à l'appropriation des valeurs de l'inscription par les habitants et les visiteurs grâce à des actions pédagogiques, de valorisation culturelle et de communication. La Mission Val de Loire accompagne également les collectivités dans la planification et leurs projets, pour une prise en compte des valeurs de l'inscription Unesco, véritables ressources pour le territoire. Elle conduit et contribue à la mise en œuvre de programmes et d'actions pour les deux Régions, dans le cadre de leurs priorités de politiques publiques.

Site de la Mission Val de Loire :

→ <http://www.valde Loire.org/>

Une collection réalisée par L'atelier du poisson soluble

Installée en Auvergne, cette petite maison d'édition fondée en 1989, défend une certaine idée de la liberté de création : projets atypiques, audace graphique, histoires décalées, thématiques peu abordées. Composée d'une petite équipe, elle a su maintenir sa complète indépendance économique et éditoriale en assurant elle-même sa diffusion et sa distribution, tout en s'appuyant sur un dense réseau de libraires partenaires. Une nouvelle preuve en sera apportée avec cette collection qui prétend instruire tout en distrayant, avec force fous rires.

Site de l'éditeur :

→ www.poissonsoluble.com

Blog de la collection :

→ <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/>

Où trouver l'album *La TeRRRible Crue Cruelle* et la collection des « Mystérieux Mystères insolubles » ?

- en librairie (parfois sur commande auprès du libraire)
- dans les centres de documentation du réseau Canopé
- dans les six bibliothèques des INSPE de la Région Centre-Val de Loire (plus d'informations : www.univ-orleans.fr/fr/scd/le-reseau/orleans/bibliotheques-de-linspe-centre-val-de-loire)
- dans le réseau des bibliothèques
- dans les écoles primaires des communes situées dans le périmètre d'inscription de la Loire au patrimoine mondial de l'Unesco.

La collection des « Mystérieux Mystères insoluble » s'adresse aux cycle 3 (CE2, CM1, CM2) et 6^{ème} / 5^{ème}.

Son dernier volume, *La TeRRRRible Crue cruelle*, permet d'aborder de manière transdisciplinaire les thèmes suivants :

En histoire de l'art : la représentation de la Loire par des artistes ; le patrimoine architectural et les jardins en Val de Loire ; la bande dessinée : le 9^{ème} art ; le Val de Loire, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

En français : lecture d'une bande dessinée, vocabulaire et construction d'une bande dessinée (préquel)

En géographie : découverte de l'espace proche, la diversité des paysages.

En éducation morale et civique : notion de patrimoine (étude et conservation) et les différentes dimensions du patrimoine et son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

En Sciences de la Vie et de la Terre : les matériaux du Val de Loire (tuffeau, ardoise, etc.)

En complément de ce dossier pédagogique, les enseignants ont à leur disposition :

→ un **dossier pédagogique**, intitulé « Exploiter en classe une bande dessinée », comprenant une présentation de la collection et des ressources pour appréhender le support bande dessinée avec les élèves.

Dossier à télécharger sur <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/category/pistes-pedagogiques/>

→ un **blog** pour découvrir la collection et les coulisses de la fabrication des albums, retrouver les interviews des auteurs et des informations complémentaires. Avec leurs élèves, les enseignants peuvent également interagir sur ce support numérique, en déposant des commentaires.

lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com

→ une **exposition** qui peut être empruntée gratuitement. Afin de faire connaître cette collection au plus grand nombre d'enfants, une exposition, réalisée par le service Patrimoine et Inventaire, peut être empruntée par les établissements scolaires qui en font la demande. Elle est composée de 11 planches originales encadrées de l'illustratrice, Julie Ricossé, et de 6 panneaux autoportants en bache. Les panneaux relatent la genèse de la collection, la conception des albums et présentent brièvement chaque volume.

Pour connaître les conditions d'emprunt et la description détaillée de cette exposition, merci de vous adresser auprès de Sophie Vivier, sophie.vivier@centrevaldeloire.fr, 02.38.70.25.35.

Le service éducatif de l'inventaire du patrimoine se tient à la disposition des enseignants pour :

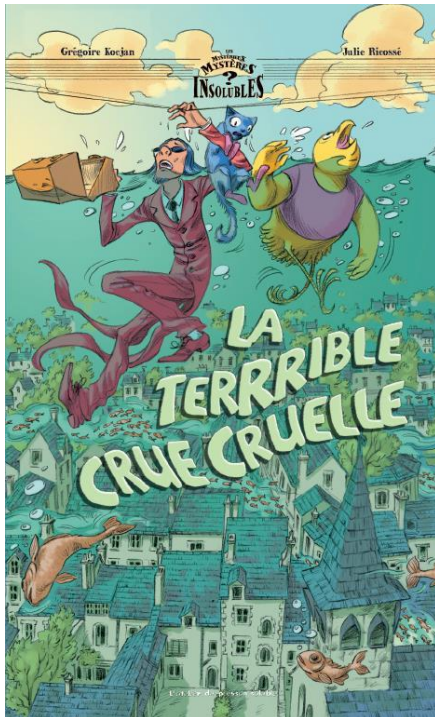
→ Fournir **les photographies présentes dans ce dossier pédagogique et certaines photographies de la bande documentaire** de chaque ouvrage. Sur simple demande, les fichiers numériques haute définition pourront être transmis gratuitement aux enseignants pour un usage en classe.

→ **Accompagner des enseignants dans l'élaboration d'un projet** de découverte du patrimoine de proximité (prestation gratuite)

→ Fournir les informations nécessaires à **l'accueil en classe de l'un ou des deux auteurs** (frais de déplacement des auteurs à la charge de l'établissement)

Présentation de l'album *La TeRRRible Crue Cruelle*

Présentation par l'éditeur :



Depuis quelques jours, la Loire coule à l'envers. Heureusement, la Zorganisation Internationale et Zecrète des Enfants qui en ont Marre d'être Pris pour des Imbéciles (Z.I.Z.E.M.P.C.) veille et envoie Klutch, tout juste (presque) diplômé, observer le phénomène.

Vous l'aurez compris, *La TeRRRible Crue Cruelle*, le 7^{ème} et dernier volume de la série des « Mystérieux Mystères Insolubles » se déroule avant les autres.

Sortie en librairie en septembre 2015

Texte : Grégoire Kocjan

Illustration : Julie Ricossé

Editeur : L'atelier du poisson soluble

40 pages

20 x 33 cm

15 euros

Couverture cartonnée

ISBN : 978-2-35871-084-8

Vous l'aurez deviné, ce 7^{ème} volume, élaboré en partenariat avec la Mission Val de Loire, est un **préquel**.

Voir la définition dans le dossier pédagogique « Exploiter en classe une bande dessinée » réalisé à partir des « Mystérieux Mystères insolubles », à télécharger sur

→ <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/category/pistes-pedagogiques/>

Aspiré par un puissant tourbillon, Klutch se retrouve sur d'étranges bords de Loire où il constitue son équipe pour résoudre sa première énigme : comment empêcher la crue qui s'annonce ?

Son enquête fait comprendre aux jeunes lecteurs les raisons pour lesquelles le Val de Loire est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO. Elle leur permet également de découvrir les éléments patrimoniaux qui constituent ce paysage culturel vivant.

Pour en savoir plus :

— Le making of de *La TeRRRible Crue cruelle*

→ <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/2015/06/01/making-of-du-prochain-mysterieux-mystere-insoluble/>

Éléments de synthèse et ressources pour l'enseignant

Comment est constituée la bande documentaire ?

La bande documentaire est constituée d'illustrations (photographies et plans provenant de services patrimoniaux) et d'explications sur les objets et les édifices rencontrés au fil de l'histoire par les héros de la bande dessinée.



La bande documentaire débute par des **informations générales sur l'UNESCO**, et en particulier les **raisons de l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial**.

La suite est conçue selon les quatre thèmes transversaux, définis par le géographe Jean-Marie Coyaud, pour expliquer la spécificité des paysages ligériens :

- ✓ **L'eau** : le jeune lecteur trouvera des illustrations des ports, des berges et des traces de l'activité de la Marine de Loire pour lui permettre de comprendre l'importance économique de l'exploitation du fleuve fil des siècles.
- ✓ **La pierre** : le jeune lecteur découvre ce patrimoine architectural typique du Val de Loire, caractérisé par l'utilisation de la pierre de tuffeau, les toits en ardoise et les habitations troglodytiques.
- ✓ **Les jardins** : le jeune lecteur pourra étudier les formes géométriques des jardins à la française, nés dans le Val de Loire et imités partout en Europe.
- ✓ **La vigne** : le jeune lecteur se familiarisera avec les traces de l'activité viticole et ces paysages de vignobles, typiques des coteaux du Val de Loire.

Elle se termine par deux focus : l'un sur **l'habitat troglodytique**, typique du Val de Loire ; l'autre sur **les ponts**, ouvrages emblématiques d'un fleuve.

Pour en savoir plus :

- Article « la partie documentaire » sur le blog de la collection <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/2012/07/03/la-partie-documentaire/>

La notion de patrimoine

« Le patrimoine n'est pas une valeur éternelle, un héritage naturel et consensuel ni même la valeur refuge temporaire d'une société en mal d'identité mais bien une construction sociale, intimement liée à l'époque contemporaine. Il n'existe pas de patrimoine sans choix, sans délimitation, sans construction intellectuelle »
Loïc Vadelorge, in *Pourquoi enseigner le patrimoine ?* p113

Par définition, le patrimoine est ce qui fait sens, ce qui relie le présent au passé. La notion de patrimoine et sa prise de conscience en France sont le fruit d'un long murissement, tirant bénéfice de la nouvelle conception de l'histoire forgée à partir du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, la notion de patrimoine ne s'entend plus seulement au sens étroit de « Monuments historiques » comme à son origine sous la Monarchie de Juillet, mais recouvre un champ plus vaste.

XVIII^e et XIX^e siècles : l'invention du patrimoine et la naissance d'une politique patrimoniale

⇒ **le patrimoine comme bien commun d'une société à un moment donné.**

La prise de conscience patrimoniale débute autour de la Révolution française : l'idée d'un **patrimoine national** émerge et l'on commence à prendre conscience de l'importance des biens culturels qui constituent l'histoire et le patrimoine de la Nation. La préservation du patrimoine monumental ou mobilier sert d'étai à la construction nationale.

Sous l'action de quelques personnages clés, les **prémices de la politique patrimoniale** sont jetés et débute le travail colossal de recensement, d'identification, d'inventaire.

Henri Jean-Baptiste Grégoire, appelé également **l'abbé Grégoire (1750-1831)** est l'évêque de Blois et un homme politique français. Dans son discours prononcé le 31 août 1794 devant la Convention, il dénonce le vandalisme –terme forgé par l'abbé Grégoire– des révolutionnaires qui détruisent au nom de l'idéologie les témoignages artistiques de l'ancienne France royale et chrétienne (églises, abbayes, statues, châteaux, etc.). Il plaide alors pour la conservation de « la propriété du peuple ».

François Guizot (1787-1874), historien et homme politique français, fonde en 1830, alors qu'il est ministre de l'Intérieur, l'Inspection générale des Monuments historiques, chargée de dresser une liste des monuments français, de les visiter et de les surveiller. **Ludovic Vitet (1802-1873)** en est le 1^{er} inspecteur, jusqu'en 1834.

Prosper Mérimée (1803-1870), écrivain, historien et archéologue français est le 2^{ème} inspecteur des monuments historiques dès 1834. Il développe le rôle de l'inspection générale des Monuments historiques en recensant sur l'ensemble du territoire français les ensembles architecturaux remarquables. Il instaure également une Commission chargée d'analyser les monuments classés dans cet inventaire, d'apporter un regard scientifique et historique et de suivre les travaux à réaliser. Il fait alors appel à l'un de ses amis, l'architecte **Eugène Viollet-le-Duc (1817-1879)**, pour effectuer les travaux de la Basilique de Vézelay, du Mont Saint Michel, puis de la Cité de Carcassonne, de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

XX^e siècle : l'élargissement de la notion de patrimoine culturel

⇒ **Le(s)nouveau(x) sens du patrimoine**

Le début du XX^e siècle est marqué par une **loi de protection des monuments historiques** qui met en place les grandes lignes de protection du régime actuel : la loi de 1913.

En créant **l'Inventaire général des richesses artistiques de la France en 1964**, André Malraux, alors Ministre des Affaires culturelles, ne rompt pas avec la tradition de mise en avant des édifices et des chefs d'œuvres majeurs du patrimoine national, héritée du XIX^e siècle, mais développe pourtant considérablement le champ d'investigation du patrimoine.

L' « aventure de l'esprit », imaginée par **André Malraux (1901-1976) et André Chastel (1912-1990)**, historien de l'art, consiste à enquêter sur l'ensemble du territoire français afin d'obtenir une documentation la plus complète possible de l'héritage artistique et scientifique, et concerne les domaines de l'architecture, le mobilier artistique et les œuvres d'art. Ce champ d'investigation a peu à peu pris en compte des éléments de patrimoine local ou régional, sans préjugé, faisant alors évoluer considérablement la conscience du patrimoine en France, s'intéressant à des biens autrefois ignorés ou méprisés, comme le patrimoine industriel ou le patrimoine rural, et a permis aux acteurs locaux d'intervenir aux côtés de l'Etat à la constitution de ce qui fait patrimoine.

Dans les années 1970, la **création des écomusées**, dont le but est la conservation de la mémoire et des traces qui forgent une identité collective, marque la consécration de **l'élargissement de la notion de patrimoine culturel**. Dès lors, ne sont plus considérés comme patrimoine seulement l'architecture, le mobilier artistique et les œuvres d'art, mais également les traditions, les savoir-faire, etc. de là l'acceptation de la notion de patrimoines - au pluriel - qui témoigne de la diversité de ses composantes.

Aujourd'hui la notion de patrimoine culturel intègre le **patrimoine naturel** (jardins et parcs historiques, sites naturels, paysages culturels, parcs naturels régionaux, réserves naturelles), le **patrimoine archéologique** (sites mégalithiques, romains, grecs, patrimoine subaquatique ...), le **patrimoine industriel, scientifique et technique** (bâtiments et sites industriels, anciennes mines ...), le **patrimoine maritime et fluvial** (navires à voile, ensembles portuaires, écluses, berges, ports, ponts anciens), le **patrimoine littéraire** (les écrits), le **patrimoine gastronomique**, le **patrimoine oral** (langues et dialectes, chants populaires ...).

Source : Vie publique, dossier « la politique du patrimoine »
www.vie-publique.fr/parole-dexpert/286217-les-politiques-du-patrimoine-en-france-code-du-patrimoine-monuments

Les définitions du patrimoine

« L'héritage culturel européen est fait des créations de la nature et de l'homme, de richesses matérielles mais aussi de valeurs morales et religieuses, de conviction et de connaissances, de peurs et d'espairs, de visions du monde et de modes de vie dont la diversité est source des richesses de la culture commune sur laquelle se fonde la construction européenne. »

Définition de l'héritage culturel par le Conseil de l'Europe

« L'ensemble des biens immobiliers ou mobiliers relevant de la propriété publique ou privée, et qui présente un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique »

Code du patrimoine, article L1

Définition générale :

Le mot patrimoine vient du latin *patrimonium*, héritage du père. Par extension, le patrimoine désigne l'ensemble des biens hérités de la famille. À travers cette définition, se manifeste la double dimension du mot patrimoine : l'appartenance à une communauté et l'importance de l'héritage par la transmission.

Le patrimoine peut-être individuel ou collectif, matériel ou immatériel.

Définition conceptuelle :

Le patrimoine est le produit d'un travail de mémoire, de sélection au fil du temps des éléments hérités du passé qui font patrimoine. Il s'agit alors d'une opération idéologique de la mémoire pour conforter l'identité d'une communauté et transmettre aux générations futures des éléments matériels et immatériels d'ordre culturel, considérés comme un héritage commun.

Distinction patrimoine matériel / patrimoine immatériel :

Patrimoine matériel	Patrimoine immatériel
Paysages construits : résultats de l'action de l'Homme sur son milieu depuis des siècles	Traditions et expressions orales : les langues, les parlers locaux, les légendes ...
Biens immobiliers (difficiles à déplacer) : bâtiments d'exploitation agricole, école communale, usine, etc., et qui témoignent d'activités spécifiques ou d'un style architectural	Arts du spectacle, musiques
Biens mobiliers (par opposition aux biens immobiliers, ils peuvent être faciles à déplacer d'un endroit à un autre) : ces biens peuvent relever d'usages domestiques (meubles de styles régionaux ...), religieux (mobilier des églises et chapelles, comme des tableaux, du mobilier liturgique ...), ou festifs (chars de carnaval, emblèmes villageois ou corporatifs...)	Pratiques sociales, les rituels et événements festifs (coutumes, fêtes ...) Techniques ou savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel et à l'élaboration de produits du terroir ...

Quelques définitions complémentaires :

Patrimoine familial	L'ensemble des biens de famille reçu en héritage.
Patrimoine génétique	L'ensemble des caractères génétiques héréditaires inscrits dans les cellules et susceptibles d'être transmis aux enfants.
Patrimoine culturel	L'ensemble de tous les biens et toutes les traditions qu'une société ou communauté entend préserver et transmettre aux générations futures.
Patrimoine naturel	L'ensemble de la faune et la flore et les éléments de paysage identifiés pour éviter leur disparition
Patrimoine culturel immatériel	<p>Les pratiques, représentations et expressions, les connaissances et savoir-faire que les communautés et les groupes et, dans certains cas, les individus, reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel.</p> <p>Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est dit patrimoine culturel immatériel vivant car recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire.</p>
Paysage culturel	<p>La notion de paysage culturel est à l'origine de l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO.</p> <p>Les paysages culturels évolutifs et vivants sont des ensembles patrimoniaux qui illustrent l'interaction de l'être humain avec son territoire et conservent un rôle social et économique important.</p>

L'UNESCO

Un organisme créé pour porter secours au patrimoine mondial

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la société prend conscience de la fragilité du patrimoine culturel et naturel, gravement endommagé ou anéanti par les destructions, menacé par l'urbanisation croissante, les catastrophes naturelles et par l'essor du tourisme de masse.

Pour protéger le patrimoine mondial de toutes ces menaces, un appel est lancé aux pays du monde entier pour agir ensemble : en 1945 est créée l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

L'une des premières campagnes internationales de sauvegarde du patrimoine mondial concernait les temples d'Abou Simbel en Égypte. La construction du barrage d'Assouan dans les années 1950 aurait englouti les temples d'Abou Simbel dans les eaux du Nil. Grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de pays, les temples ont été démontés pierre par pierre et déplacés sur une île hors d'atteinte des eaux de crue du Nil. D'autres campagnes de sauvegarde de grande ampleur (dans les années 1960 et 1970, à Venise en Italie, et à Borobudur en Indonésie par exemples) ont démontré la valeur exceptionnelle universelle de certains sites, qui présentent un intérêt majeur pour les peuples bien au-delà du territoire où ils sont situés.

A la suite de la campagne de sauvegarde d'Abou Simbel, un projet de Convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel a été élaboré et présenté en septembre 1972 à la Conférence des Nations Unies à Stockholm en Suède.

La Convention du patrimoine mondial

Adoptée le 16 novembre 1972, la Convention du patrimoine mondial est le 1^{er} texte international sur la notion de patrimoine mondial culturel et naturel. La Convention affirme que les sites culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle doivent faire partie du patrimoine commun de l'humanité. Ils doivent donc être conservés et protégés, et cette conservation doit être de la responsabilité de toutes les nations et doit résulter d'une action collective internationale.

Depuis 1992, les paysages culturels, en tant qu'interactions entre la culture et la nature peuvent également être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

En considérant le patrimoine sous ses aspects culturels aussi bien que naturels, la Convention nous rappelle l'interaction permanente entre l'être humain et la nature et la nécessité fondamentale de préserver l'équilibre entre les deux.



Le logo est constitué de deux emblèmes :

- L'emblème de l'UNESCO composé du symbole du temple, du nom complet de l'organisation et le filet pointillé vertical. Le temple évoque un temple grec, et plus précisément le Parthénon. « ... Cette maison a choisi pour emblème le Parthénon. Ce temple grec dont Phidias disait 'qu'il n'avait pas de dimensions mais des proportions', symbolise bien cette recherche de l'équilibre et de l'harmonie, en quoi se résume, sur le plan des rapports entre les nations, l'une des missions primordiales de notre organisation » Amadou-Mahtar M'Bow, ancien directeur général de l'UNESCO.
- L'emblème du patrimoine mondial, utilisé pour identifier les biens protégés par la Convention du patrimoine mondial et inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Dessiné par l'artiste belge Michel Olyff, il symbolise le rapport intrinsèque entre les sites culturels et naturels. Le carré central symbolise les résultats de compétence humaine et d'inspiration. Le cercle célèbre les cadeaux de la nature. L'emblème est rond, comme le monde, un symbole de protection globale pour le patrimoine de l'humanité.

Les pays qui ratifient la Convention (appelés également les États parties) unissent leurs efforts pour identifier et sauvegarder les sites de patrimoine naturel et culturel les plus remarquables de notre planète. Ils expriment l'engagement commun de préserver cet héritage pour les générations futures.

L'objectif de la Convention du patrimoine mondial est d'encourager la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel face aux dégradations dont ils font l'objet.

Qu'est-ce que la valeur universelle exceptionnelle d'un site ?

La valeur universelle exceptionnelle est une valeur patrimoniale remarquable et représentative d'une culture ou d'un élément de nature reconnu dans le monde entier et devant être transmis aux générations futures.

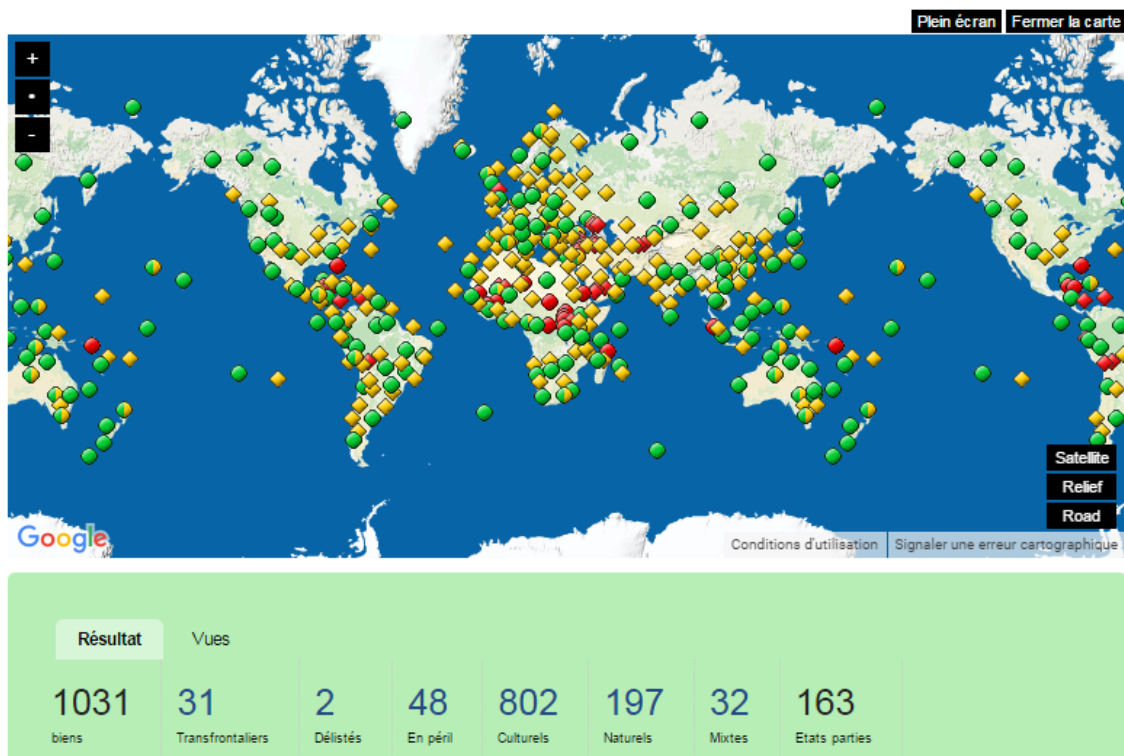
Dire qu'un site a une valeur universelle exceptionnelle signifie donc que sa disparition serait une perte irremplaçable pour l'humanité.

L'inscription

Tous les pays possèdent des sites d'intérêt local ou national qui suscitent la fierté nationale. L'UNESCO encourage les pays à les identifier et à les protéger. Les sites sélectionnés pour constituer le patrimoine mondial sont inscrits pour leurs qualités propres, en tant que meilleurs exemples possibles du patrimoine culturel et naturel qu'ils représentent. **La Liste du patrimoine mondial** est constituée des sites culturels, naturels et mixtes (y compris les paysages culturels) considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle. Cette Liste, qui a pour objectifs de les cataloguer, les nommer et les conserver, reflète la richesse et la diversité du patrimoine culturel et naturel de la planète.

Parmi les 1031 biens inscrits à ce jour sur la Liste du patrimoine mondial : les pyramides d'Égypte ; le Taj Mahal en Inde ; le Grand Canyon aux États-Unis, l'Acropole en Grèce, la Grande Barrière de Corail australienne, etc.

Liste du patrimoine mondial



Source : <https://whc.unesco.org/fr/list/>

Aux termes de la Convention de 1972, un bien du patrimoine mondial - répondant à la définition des articles 1 et 2 de la Convention - peut être inscrit sur la **Liste du patrimoine mondial en péril** si ce site est gravement menacé et qu'il nécessite l'intervention collective de spécialistes internationaux de la conservation pour les maintenir en état.

Les étapes de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité



1. Un pays devient un État partie en signant la *Convention du patrimoine mondial* et en s'engageant à protéger son patrimoine naturel et culturel.

2. Un État partie prépare une liste indicative de sites du patrimoine culturel et naturel sur son territoire.



3. Un État partie choisit des sites qui peuvent être considérés comme une valeur universelle, en dresse une liste indicative, et en propose l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

4. Le formulaire de candidature dûment complété est envoyé au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.



5. Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO vérifie que rien ne manque à la proposition d'inscription et la transmet à l'UICN et/ou à l'ICOMOS pour évaluation.

6. Des experts visitent les sites pour en évaluer la protection et la gestion.



7. L'ICOMOS et/ou l'UICN évaluent les propositions d'inscription sur la base des critères du patrimoine culturel et naturel.

8. L'ICOMOS et/ou l'UICN font un rapport d'évaluation.



9. Les sept membres du Bureau du patrimoine mondial examinent les propositions et les évaluations et font des recommandations au Comité.

10. La décision finale est prise par les 21 membres du comité du patrimoine mondial : inscrit - différé - rejeté.



Source: Kit UNESCO <https://whc.unesco.org/fr/educationkit/>

Le comité du patrimoine mondial est composé de 21 membres. Il est responsable de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

L'ICOMOS est le Conseil international des monuments et des sites. L'ICOMOS fournit des évaluations techniques sur les sites culturels et les paysages culturels dont l'inscription est proposée sur la Liste du patrimoine mondial.

Les implications

Les États s'engagent à protéger les valeurs au titre desquelles leurs sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Si un État ne remplit pas ses obligations au titre de la Convention et qu'un site de la Liste du patrimoine mondial est sévèrement menacé, le site risque de se voir rayé de la Liste. La Convention prévoit donc une sanction très claire, qui a été appliquée deux fois :

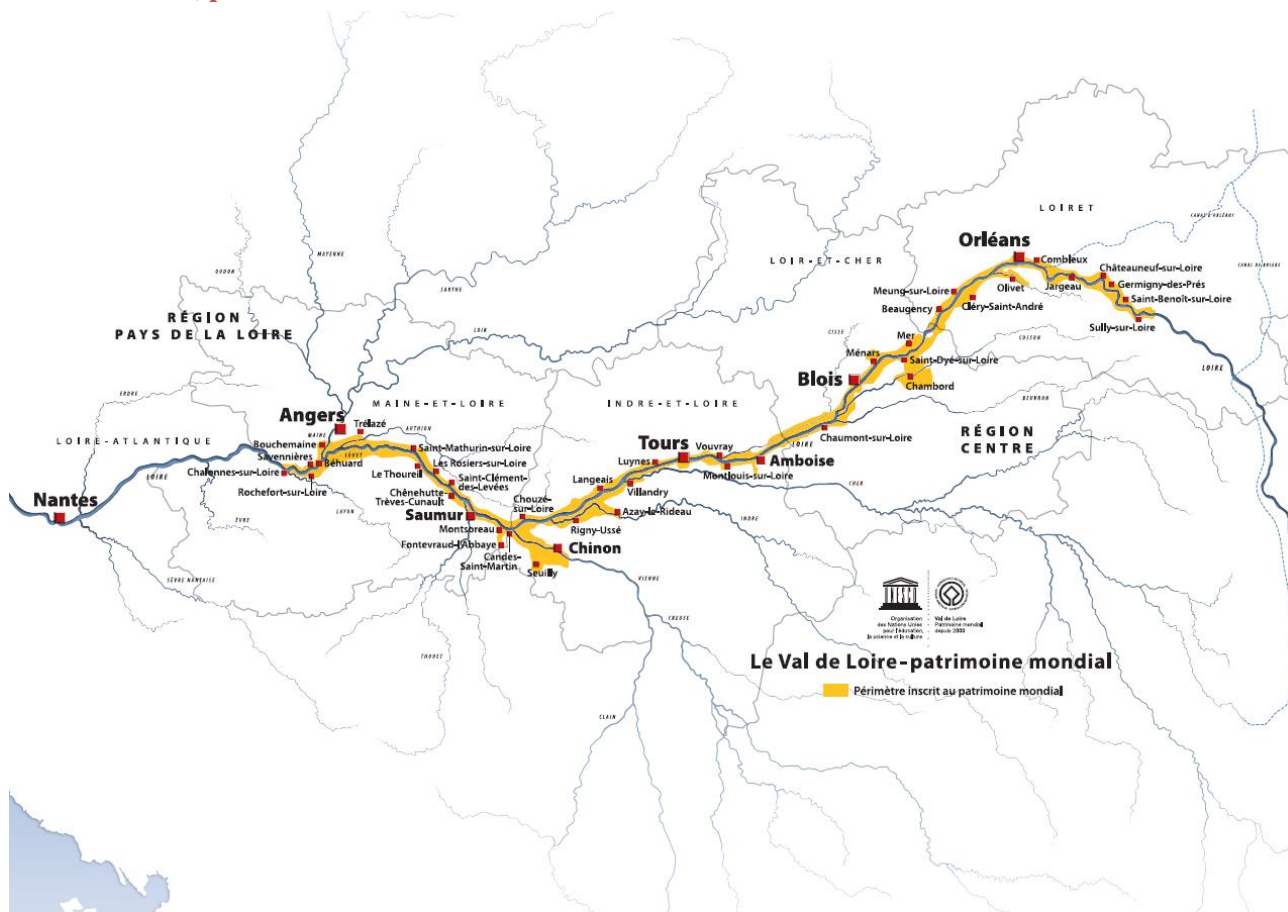
- En 2007, le sanctuaire de l'oryx arabe, dans le désert de Wahiba dans le sultanat d'Oman, a été retiré de la Liste du patrimoine mondial, puisque la zone protégée occupée par cet animal proche de l'antilope avait été réduite sans concertation.
- En 2013, la ville de Dresde en Allemagne, construite sur les bords de l'Elbe, paysage culturel emblématique du XVI^e au XX^e siècle, a inauguré un pont à quatre voies, dénaturant le paysage. L'UNESCO décide de retirer la ville de Dresde de la liste du patrimoine mondial de l'humanité sur laquelle elle figurait depuis 2004.

Source : www.la-croix.com/Culture/Actualite/Dresde-inaugure-son-nouveau-pont-et-sort-de-la-liste-du-patrimoine-mondial-etabli-par-l-Unesco-2013-08-26-1002551

Être partie à la Convention et avoir des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial confère un prestige qui joue souvent un rôle catalyseur dans la sensibilisation à la préservation du patrimoine.

Enfin, l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial entraîne une plus grande sensibilisation du public au site et à ses valeurs exceptionnelles, ce qui renforce les activités touristiques sur le site. Bien planifiées et organisées conformément aux principes du tourisme durable, celles-ci peuvent être une source majeure de fonds pour le site et l'économie locale.

Le Val de Loire, patrimoine mondial



L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Le 30 novembre 2000, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO inscrit le Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité au titre des paysages culturels vivants.

Les critères de sélection

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection. Ces critères sont expliqués dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial qui est, avec le texte de la Convention, le principal outil de travail pour tout ce qui concerne le patrimoine mondial. Les critères sont régulièrement révisés par le Comité pour rester en phase avec l'évolution du concept même de patrimoine mondial.

Le Val de Loire a été retenu car ce site démontre comment l'homme au fil du temps a su :

- aménager les rives de la Loire pour son agrément
- exploiter le fleuve comme moyen de transport et pour la production d'énergie
- se protéger des excès du fleuve

Cette valeur universelle exceptionnelle correspond aux critères I, II et IV :

- Critère I : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain
 - ⇒ **Le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord.**

- Critère II : témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages
 - ⇒ **Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel le long d'un grand fleuve. Il est le témoignage d'un développement harmonieux entre l'homme et son environnement sur deux mille ans d'histoire.**
- Critère IV : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine
 - ⇒ **Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustre à un degré exceptionnel les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières et leur influence sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.**

Le Val de Loire constitue un remarquable « paysage culturel vivant » : il témoigne du développement harmonieux et de l'interaction entre l'homme et son environnement fluvial naturel depuis plus de deux millénaires. C'est cette interaction entre les habitants et le fleuve qui se trouve au cœur de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Le territoire inscrit sur la Liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO

Le Val de Loire est le site le plus vaste jamais inscrit en France par l'UNESCO.

Le territoire est continu, depuis Sully-sur-Loire dans le département du Loiret, jusqu'à Chalonnes-sur-Loire dans le département du Maine-et-Loire. Il s'étend sur une longueur de 280 km et couvre une superficie d'environ 800 km². Il concerne 2 Régions (Pays de la Loire et Centre-Val-de-Loire), 4 départements (Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Maine-et-Loire) et 164 communes (parmi lesquelles 6 grandes agglomérations : Orléans, Blois, Tours, Chinon, Saumur, Angers).

Les limites ne sont pas de type cadastral : elles cherchent à délimiter des paysages et non des territoires administratifs. C'est pourquoi le site classé comprend des zones qui ne se situent pas le long de la Loire mais qui font partie intégrante du paysage ligérien : la totalité de la rivière du Loiret depuis sa source ; le château et le domaine de Chambord (déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial) ; le site de la Pagode de Chanteloup ; la confluence et le cours de l'Indre jusqu'à Azay-le-Rideau ; la confluence de la Vienne et le pays de Rabelais jusqu'à Chinon ; le site de l'abbaye de Fontevault.

Le territoire inscrit est donc atypique par son étendue particulièrement importante, sa diversité et la valeur emblématique de ses éléments constitutifs. Cette particularité oblige à inventer une approche nouvelle pour sa préservation et sa valorisation.

Les effets de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est une reconnaissance internationale des efforts menés depuis 1994 avec la création du Plan Loire Grandeur Nature, et permet aujourd'hui de mieux faire connaître le Val de Loire auprès des habitants mais aussi des touristes, et donc d'engendrer des effets positifs sur l'économie locale. Cependant, les paysages du Val du Loire sont menacés par les évolutions telles que la déprise agricole, l'étalement urbain ou l'uniformisation des constructions. Tout l'enjeu de ce classement sur la Liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO est donc de faire connaître à tous les acteurs du Val de Loire son capital patrimonial et de transmettre les clés de compréhension pour que tous puissent interpréter, comprendre et s'approprier ce paysage culturel ligérien de façon renouvelée.

Le Val de Loire, paysage culturel vivant

Qu'est-ce qu'un « paysage culturel vivant » ?

Un paysage culturel résulte de l'interaction physique ou symbolique de l'homme et de la nature. Il comprend donc des composantes très différentes :

- des monuments culturels
- des paysages naturels ou modifiés par l'homme
- des éléments inhérents à l'évolution de l'histoire économique et sociale d'un territoire

Le Val de Loire est un paysage culturel vivant :

- ❖ par la qualité de son patrimoine architectural qui comprend une chaîne exceptionnelle de monuments remarquables, dans un environnement préservé.
- ❖ par le caractère naturel conservé par le fleuve. La Loire est un fleuve complexe dont certaines parties sont difficilement navigables. Des zones humides à chaque confluence constituent un milieu spécifique à de nombreuses espèces animales et végétales, ou de relais naturels aux espèces d'oiseaux migrateurs. De nombreuses îles servent de refuge à la faune sauvage. Ses coteaux ont été aménagés par l'homme qui y a creusé des habitats troglodytiques (en Touraine et dans le Saumurois) ou qui les a couverts de vignobles (dans la région d'Angers et Saumur).
- ❖ par les traces laissées le long du fleuve, par les activités économiques développées dès le Moyen Âge, moment où le fleuve est aménagé pour la batellerie et pour la prévention des crues. La construction des levées, des ponts et des ports sont le témoignage d'une culture liée à la navigation et à l'aménagement de zones cultivables dans le lit du fleuve.



La Loire à Beaugency

La dimension naturelle de la Loire est une composante majeure de son identité. La Loire est un fleuve d'îles, de grèves, de boires (bras morts de la Loire, souvent ensablés ou envasés, remis en eau l'hiver au moment d'une crue). Ce patrimoine naturel est également pris en compte dans le cadre du classement par l'UNESCO. Il s'agit de préserver les paysages (entretenir le paysage de prairies inondables en s'appuyant sur le développement de filières courtes d'élevages par exemple) et le patrimoine naturel ligérien autant que les ouvrages hérités de l'histoire économique fluviale (cales, ports, quais, moulins à vent, séchoirs à chanvres, etc.)

Les paysages ligériens présentent des équilibres de composition et une richesse patrimoniale, naturelle et bâtie qui rendent ce paysage digne de protection et de transmission aux générations futures.

Le Val de Loire, paysage culturel vivant, a su se renouveler et s'adapter tout en ayant su préserver, au fil des siècles, les patrimoines civils et religieux ainsi que les grands équilibres environnementaux qui font l'exceptionnelle qualité de ce site.

La Loire : brève histoire du fleuve et des paysages ligériens



La Loire à Jargeau

Le Val de Loire est un paysage construit par l'homme depuis plus de 2000 ans, constitué par le fleuve, l'espace naturel qu'il traverse et les activités humaines qui s'y sont développées (navigation, commerce, agriculture ...). Contrairement aux autres fleuves d'Europe, la Loire n'a jamais été canalisée : souvent appelée improprement « dernier fleuve sauvage d'Europe », en raison notamment de l'ampleur extraordinaire des variations de son régime hydraulique, la Loire depuis le Moyen Âge a été fortement humanisée. Les paysages que la Loire traverse ont été lentement façonnés par l'activité humaine, agricole et viticole, la construction d'éléments du patrimoine bâti (rural, monumental et urbain), tout en préservant la qualité du milieu naturel :

- Les romains ont implanté le long du fleuve, sur la rive droite et à l'abri des crues, une de leurs principales artères de circulation
- Au Moyen Âge, l'implantation d'abbayes bénédictines a structuré le Val de Loire et en a fait un lieu de culture et de spiritualité. Puis, sous l'action des Plantagenêts, le développement de la navigation grâce à la construction de levées a été décisif pour la vitalité économique de ce territoire. Le Val de Loire a également contribué à la construction de l'identité nationale (langue, lieux de résidence des Valois ...).
- À la Renaissance, les châteaux et jardins du Val de Loire en font sa renommée.
- Les XVII^e et XVIII^e siècles sont marqués par le développement de la navigation fluviale et du commerce, faisant de la Loire la voie de communication la plus importante du royaume.
- Au cours des XIX^e et XX^e siècles, la batellerie traditionnelle décline avec l'arrivée du chemin de fer et l'activité touristique se développe en même temps qu'une prise de conscience du capital patrimonial du fleuve.



Le port de Beaugency, rive droite.

Le fleuve a également marqué les pratiques quotidiennes des habitants du Val de Loire, les mariniers, les pêcheurs, les cultivateurs, les citadins et les aristocrates, et les vestiges de ces interactions sont nombreux :

- Les **ponts**, bâtis dès l'Antiquité pour permettre aux hommes de franchir la Loire, sont très présents dans le paysage. Réalisés en bois ou en pierre, ils étaient régulièrement détruits par les crues, les embâcles ou débâcles. Au XIX^e siècle, les ponts suspendus ont permis de multiplier les sites de franchissements de la Loire (Langeais, Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, Tours, Chaumont, Meung-sur-Loire...). Ces ouvrages répondent alors à l'augmentation de la circulation des véhicules et

au développement des axes de communication de l'époque. Leur technique d'édification est mise au point en Amérique, puis perfectionnée en Grande-Bretagne et dans les années 1870 en France par Ferdinand Arnodin, ingénieur et industriel à Châteauneuf-sur-Loire: les tabliers de bois (structures porteuses qui supportent les charges de la circulation) sont posés sur de solides piles en pierre et soutenus par des câbles métalliques qui se rattachent à des piliers ou des portiques.



Châteauneuf-sur-Loire le port et le pont suspendu.

- Les **aménagements de la Loire pour se protéger des crues**, les turcies et les levées, apparues dès le Moyen Âge. Les turcies sont submersibles et protègent les terres cultivées des ensablements et de l'érosion, tandis que les levées, censées être insubmersibles et dont la hauteur a augmenté au fil des siècles, sont construites pour protéger le Val de Loire des ravages de l'inondation et fixer le lit mineur du fleuve.
- Les **ports**, autour desquels se sont constituées de nombreuses villes. Ils sont constitués de quais, cales, rampes, levées, perrés, escaliers et chemins de halage. Ils permettent le chargement et le déchargement des marchandises qui arrivaient par la Loire. Ils constituent des éléments essentiels du paysage ligérien et ils ont participé au modelage de la silhouette urbaine des villes du Val de Loire (suppression des remparts et ouvertures des villes sur le fleuve).
- Des **marques de crues**, présentes sur les quais, sur la façade de maisons de marinières, sur les ponts ou sur les escaliers des perrés, attestent l'existence des dernières grandes crues. On trouve également au niveau des piles de pont, dans les escaliers ou accrochées sur les murs des quais des échelles hydrométriques permettant de mesurer le niveau de la Loire
- Dans les villages, certaines traces de l'activité et de la vie quotidienne des marinières sont encore visibles : certaines maisons présentant un rez-de-chaussée surélevé afin de s'abriter des inondations, sont **d'anciennes maisons de marinières** ; dans des églises, certains **vitraux** présentent des scènes se déroulant en bord de Loire, avec la présence d'un chaland ou bien représentent le saint patron des marinières, Saint Nicolas.
- Enfin, les cartes postales anciennes et les objets conservés par les musées et associations en lien avec la marine de Loire témoignent également de l'histoire de la batellerie et des activités qu'effectuaient les marinières lors des périodes où la Loire n'était pas navigable : certains marinières fabriquaient et sculptaient des **objets en bois comme des battoirs utiles pour laver le linge , ou encore des coffres en bois** ; les vieux marinières à la retraite gardaient un lien avec la Loire et pêchaient souvent en famille.



Orléans : échelle de crues, marques de crue et organeaux sur la culée du pont George V, rive droite.



Pour en savoir plus :

- Vidéos pour comprendre la construction des paysages du Val de Loire www.youtube.com/watch?v=djJddd4cFqY&list=PLNOHPCDmd3pYpDtztzE1ifCFPxj6cyXhf&pp=iAQB

Plaque décorative réalisée par Jeanne Champillou et ornant le portail d'entrée du collège Jean Joudiou de Châteauneuf-sur-Loire : allégorie de la Loire, sternes et aloses de Loire.

En Val de Loire, le paysage est marqué par le tuffeau et l'ardoise, deux matériaux que l'on retrouve sur les édifices construits par l'homme.



Le château d'Amboise, surplombant la Loire

Le tuffeau

La pierre de tuffeau est une pierre calcaire tendre et friable, de teinte blanchâtre ou jaunâtre. Cette pierre a été utilisée pour la construction des abbayes, de grandes demeures royales et bourgeoises, mais aussi pour les maisons rurales, les granges, murs de clôtures et loges de vignes, etc.

La présence du tuffeau a également permis le développement de l'habitat troglodytique, puisque cette roche avait de nombreuses qualités : elle était suffisamment friable pour pouvoir être creusée et exploitée via des carrières et elle était aussi suffisamment compacte pour offrir des qualités de résistances adaptées à la construction.

Les abbayes

Les abbayes ligériennes demeurent les ornements les plus manifestes des rives de Loire. Le fleuve leur a apporté la prospérité économique, l'accès privilégié à un axe majeur de circulation, mais les a rendues vulnérables aux conflits et les a obligées à composer avec des crues parfois dévastatrices.

Les châteaux

Malgré leur diversité, les châteaux sont construits avec des matériaux semblables : les ardoises d'Anjou utilisées en toiture ou pour les murs, et le tuffeau extrait des coteaux bordant la Loire ou ses affluents. Un type particulier de tuffeau blanc, la pierre de Bourré, qui provient du village du même nom dans le Loir-et-Cher au bord du Cher, s'est épanouie dans le pays des châteaux royaux et a été utilisée à Chambord, Chenonceau et Cheverny.

Les matériaux tirés du bassin ligérien, comme le chêne pour les charpentes, sont acheminés le plus souvent par le fleuve. Les constructions présentent ainsi une unité de coloris et de textures.

L'habitat troglodytique

Dès le Moyen Âge, les demeures troglodytiques ont constitué l'habitation des populations modestes du Val de Loire : paysans, carriers, bateliers de Loire ... Toutefois, on trouve dès cette époque également des habitats seigneuriaux en partie troglodytiques, de grands pigeonniers ou encore des édifices religieux.

La roche de tuffeau, creusé en galeries, est également utilisée comme entrepôt par les viticulteurs et les tonneliers, ou comme champignonnières, principalement dans le Saumurois.

De nombreuses demeures troglodytiques sont encore visibles aujourd'hui, notamment sur la rive droite de la Loire à Saint-Etienne-de-Chigny, Cinq-Mars-la-Pile, mais aussi sur la Vienne à Chinon et dans le Saumurois (un millier de kilomètres de galeries, la plus grande concentration troglodytique de France).

L'ardoise de Trélazé

L'ardoise provient du schiste ardoisier, une roche sédimentaire issue de dépôts d'argiles accumulés au fond des mers durant l'ère primaire. Très étanche, l'ardoise est adaptée à tous les toits dont la pente est comprise entre 30% et la verticale. Elle sert aussi de parement protecteur et en dallage. La durée de vie d'une ardoise est de 70 à 300 ans.

Elle est employée depuis le IV^e siècle, notamment pour les pierres tombales, mais c'est à partir du XII^e siècle que les premières ardoises dignes de ce nom font leur apparition. Les premières exploitations ardoisières du bassin d'Angers commencent au XV^e siècle : en 1406, on recense la première ardoisière de Trélazé.

À partir du XVI^e siècle un tournant s'opère : il faut couvrir de plus en plus d'églises, de châteaux et de maisons. L'ardoise de Trélazé prend alors son essor et devient le matériau de référence sur l'ensemble des demeures royales et seigneuriales. À cette époque, on estime que les exploitations ardoisières emploient au total 250 ouvriers. L'acheminement des ardoises par la Marine de Loire jusqu'au port de Rouen et l'exportation de ces ardoises est facilitée dans la 2^{ème} moitié du XVII^e siècle par l'achèvement du canal de Briare et du canal d'Orléans. L'ardoise se répand d'abord le long des rives, puis se propage dans les campagnes, car son transport est coûteux. À la fin du XVII^e siècle, la production d'ardoises est estimée à 5 millions d'unités.

Les traces de l'exploitation de l'ardoise sont lisibles dans le paysage, longtemps après l'arrêt de l'activité.

Ardoisière à Trélazé : vue du chevalement métallique qui permet de monter et descendre les mineurs dans les puits de la mine, ainsi que le minerai extrait, via une cage d'ascenseur
©Région Pays de la Loire, Inventaire général



Jusqu'au XVIII^e siècle, l'ardoise est extraite à ciel ouvert, à la main, avec des outils simples (pics, masses, barres, coins). Le pompage de l'eau est effectué par des tours à bras. Puis, les machines à vapeurs améliorent le pompage de l'eau et l'extraction des ardoises gagne ainsi en efficacité. Les entrepreneurs multiplient les extractions souterraines dès 1840 et l'exploitation s'effectue ensuite de manière industrielle.

La crise de l'industrie ardoisière survient à la fin du XIX^e siècle : il ne subsiste alors à Trélazé que trois carrières. En 2013, faute de matériau exploitable et en raison de la baisse des ventes et du rendement global, la direction des Ardoisières d'Angers annonce la fermeture des ardoisières. L'ardoise est aujourd'hui peu utilisée en raison de la concurrence des matériaux mécaniques moins onéreux (tuile ou tôle ondulée) ou imitant l'apparence de l'ardoise et du fait de l'épuisement des gisements français.

Pour en savoir plus :

- Frise chronologique : l'architecture des châteaux de la Loire au fil du temps
<http://www.valdeloire.org/uploadfiles/frise-chateaux/>

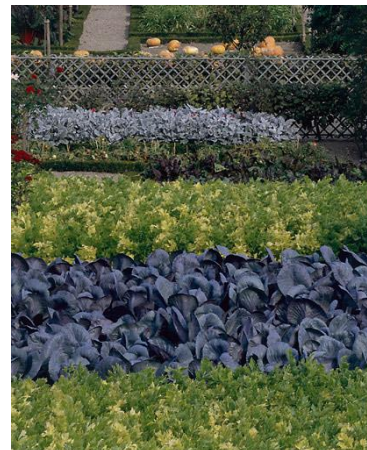
Les jardins

Définition

Le jardin est un espace organisé, généralement clos, indépendant ou associé à un édifice, comportant des végétaux d'utilité (jardin d'utilité) ou d'agrément (jardin d'agrément) cultivés en pleine terre ou hors sol.

On distingue plusieurs types de jardins, en fonction de leur tracé :

- Le **jardin régulier** comporte un ou plusieurs axes de composition et de symétrie, ainsi que des parterres élaborés selon des formes géométriques. Le jardin français (appelé également jardin classique à la française ou encore jardin à la française) est un jardin régulier dans lequel les effets de perspective et de symétrie jouent un rôle important.
- Le **jardin irrégulier** comporte des parties traitées de façon à produire des effets naturels. Le jardin anglais (ou à l'anglaise) est un jardin irrégulier, de même que le jardin pittoresque qui fait appel à des références picturales ou littéraires, des lieux ou des événements historiques. Par exemple, le jardin anglo-chinois est un jardin pittoresque composé de scènes issues de paysages naturels ou symboliques dans lesquelles les fabriques et les rochers jouent un rôle important.



Château de Villandry : parterre de légumes, détail : les choux rouges.

Focus historiques sur quelques jardins :

- **Jardin de l'Antiquité** : les jardins les plus célèbres sont ceux de Babylone, aménagés par le roi Nabuchodonosor II et considérés comme l'une des Sept Merveilles du monde. Les jardins égyptiens, jardins d'utilité et d'agrément de forme irrégulière, étaient protégés du sable et des crues du Nil par de hauts murs et accueillait un bassin en leur centre. Les jardins romains, d'abord composés d'un potager et de vergers, se développèrent ensuite autour des villas en jardins d'agrément sophistiqués, comme à Pompéi ou à la villa Hadriana à Tivoli.
- **Jardin médiéval** : le jardin monastique, qui fournit herbes et racines, mais aussi légumes et fleurs, a une fonction utilitaire et également spirituelle (lieu de contemplation, de purification et de rédemption).



Cloître de l'abbaye de Fontevraud ©Région Pays de la Loire, Inventaire général, Patrice Giraud

- **Jardin dit à la française** : s’inspirant de l’art du jardin italien*, le jardin à la française connaît son apogée au XVII^e, notamment dans le Val de Loire. Le jardin devient alors « architectural ». Le végétal est domestiqué en carrés, broderies et des réalisations architecturales mettent en scène la nature (terrasses, promenoirs, galeries, escaliers, pavillons, statues ...) selon les règles de la perspective. Les jardiniers formés à l’architecture, la peinture et l’hydraulique, comme le fut André Le Nôtre, imaginent des jardins aux lignes géométriques et symétriques, faisant une large place aux jeux d’eau grâce à des aménagements spectaculaires (réseaux hydrauliques avec canaux et bassins, orangerie, etc.) et ayant recours à l’art topiaire (art de la taille des végétaux, parterre de broderies).
- **Jardin dit à l’anglaise** : ces jardins irréguliers car imitant la nature sont très en vogue au XVIII^e siècle. Leur modèle s’est répandu dans toute l’Europe au XIX^e et le parc du château de Chaumont-sur-Loire en est un bel exemple.
- **Jardin contemporain** : les premières années du XX^e siècle voient se développer la mode du jardin « historique », reconstitution ou création inspirée du jardin à la française (château de Villandry). À partir des années 1960-1970, le jardin intéresse tout autant, sinon plus, que le monument qu’il accompagne et représente un patrimoine de plus en plus indiscutable.

*Se référer à la fiche repère « Art des jardins » citées ci-dessous pour en savoir plus sur les caractéristiques du jardin italien.

Le Val de Loire, « jardin de la France » :

Dans le Val de Loire et ses abords, le jardin est l’un des constituants essentiels du paysage. C’est en Touraine que se dessinent les prémices des « jardins à la française » (dénomination du XX^e siècle), notamment grâce aux demeures royales du Plessis-Lès-Tours, Amboise et Blois. Louis XI est connu pour avoir possédé à partir de 1463 à Plessis-Lès-Tours un verger exceptionnel. C’est de ce parc que serait issu le terme de « Jardin de la France » pour désigner la Touraine tout d’abord, puis le Val de Loire plus généralement.

Le Val de Loire est de très longue tradition un terroir de jardins et depuis le XIX^e des espaces maraîchers se sont développés, produisant une cuisine raffinée.



Château de Villandry : le potager

Pour en savoir plus :

- Fiche repères « Art des jardins » élaborée par Marie-Hélène Bénétière, historienne des jardins, sur le site histoiredesarts.culture.fr :
<https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/Fiches-reperes/Arts-des-jardins>
- Fiche repère « Quelques jardins potagers aux XIX^e et XX^e siècles » réalisée par le service départemental de l’Inventaire du Maine-et-Loire
www.maine-et-loire.fr/fileadmin/Departement/Services-informations/Culture-patrimoine/publications-patrimoine/fiche-reflet-Quelques_jardins_potagers_aux_XIX_et_XXe_siecles.pdf
- Site consacré à André Le Nôtre, réalisé par le ministère de la Culture et de la Communication
<http://www.lenotre.culture.gouv.fr/>
Ce site n’est plus consultable en ligne mais uniquement dans les salles de consultation de la BnF, sur le site de Tolbiac.
- Exposition virtuelle « Du jardin au paysage » réalisée par la Cité de l’architecture et du patrimoine
http://www.citechaillot.fr/fr/expositions/expositions_virtuelles/24136-du_jardin_au_paysage.html
- Les ressources de la BnF sur l’art des jardins
<http://gallica.bnf.fr/html/und/arts-loisirs-sports/jardins>
- Vidéos aériennes : Les Jardins de Villandry (Société de production: Freeway Production)
<https://youtu.be/nXLKDUkHbXw>

La vigne

La vigne offre des paysages ouverts souvent remarquables, éminemment caractéristiques du Val de Loire : parcelles à flanc de coteau surplombant la Loire, sur les terrasses dominant le Val ou entourant les villes.

La vigne est la culture spécialisée emblématique du Val de Loire, porteuse d'une image forte et reconnue comme l'un des fleurons du patrimoine paysager en France. De Nantes à Sancerre, le Val de Loire constitue la 3^{ème} région viticole au niveau national (en production) et compte 86 appellations d'origine contrôlée.



Vue aérienne de Vouvray, fonds Henrard

L'origine de ce vignoble et plus généralement des vins de Loire est très ancienne et remonterait au II^e siècle après JC. Il se développe, sous l'influence conjuguée des villes ligériennes en pleine prospérité et de l'implantation des monastères. Puis au cours du Moyen Âge, les seigneurs s'intéressent également à culture de la vigne, symbole de richesse: le vignoble angevin connaît alors un fort développement, mais les conflits avec la Bretagne et l'Angleterre à la fin du Moyen Âge le privent de débouchés commerciaux. Par contre, le vignoble saumurois connaît une expansion, profitant de sa situation géographique. Le développement des voies d'eau et de la production qualitative des vins de Loire favorisent son exportation vers Paris et l'étranger.



Caves à Meung-sur-Loire, lieu-dit Le Pressoir.

Au XVIII^e siècle, se produit la 1^{ère} crise de surproduction (toutes les communes du Val de Loire étaient dotées de vignes) et les maladies ont ensuite ravagé les exploitations à partir de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle.

La renaissance du vignoble s'organise en lien avec le développement des voies de communication (chemin de fer) et de l'évolution des techniques. L'aspect du paysage viticole change, il se rationalise et devient plus géométrique : les pieds de vignes ne se partagent plus l'espace avec d'autres cultures et sont dorénavant tous alignés et les rangs sont assez espacés pour laisser passer les charrettes.



Loge de vignes à Avon-les-Roches

Propositions d'exploitation pédagogique

Lire l'album en classe

1. Travail en amont

a) Présentation de la collection

Objectif pédagogique :

- comprendre la distinction entre une série de bandes dessinées et un album seul

Cet album est le 7^{ème} et dernier volume de la série des « Mystérieux Mystères insolubles ». Présenter aux élèves d'autres séries de bande dessinées, dans des genres différents, par exemple *Astérix-éditions Albert René* ; *Spirou et Fantasio* – éditions Dupuis ; *Mortelle Adèle* – éditions Tourbillon, etc...

b) Travail sur l'ouvrage.

Objectifs pédagogiques :

- trouver les principales caractéristiques d'une BD
- se familiariser avec quelques mots de vocabulaire de base pour le livre
- analyser une image et la décoder

Pour ce travail, l'enseignant pourra utiliser le **dossier pédagogique**, intitulé « Exploiter en classe une bande dessinée », comprenant une présentation de la collection, des ressources pour appréhender le support bande dessinée avec les élèves, et des propositions d'exercices. <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/category/pistes-pedagogiques/>

Comme un livre, la bande dessinée se compose d'une couverture, d'une quatrième de couverture et de pages de garde. La première de couverture d'une bande dessinée est construite pour accrocher le regard, informer le lecteur (auteur /scénariste/dessinateur/ éditeur). Elle se compose de textes (titre et éventuellement nom de collection) et d'une illustration.

Ces éléments permettent d'anticiper sur le contenu de la BD :

- Le texte peut donner des indications sur le ou les héros, l'action principale, le lieu, la période de l'action, le thème.
- L'illustration donne des indications sur le récit en montrant un des événements ou en montrant un ou plusieurs personnages de l'intrigue. Les détails ont alors leur importance (vêtements, accessoires, attitude).
- Les couleurs et le style graphique suggèrent une ambiance, un genre de BD.
- Les choix de cadrage sont eux aussi révélateurs :
 - ✓ Si le décor domine, la volonté est alors d'évoquer globalement l'action
 - ✓ Si un ou plusieurs personnages se détachent d'un décor, l'attention est attirée sur le ou les héros
 - ✓ Si un visage prédomine, en gros plan par exemple, la dramatisation et les émotions prédominent.

c) Découverte de l'univers des auteurs

Objectif pédagogique :

- savoir distinguer le rôle d'un auteur de celui du dessinateur

Sur la couverture et la page de garde, les noms des auteurs sont mentionnés.

Sites internet en lien avec Grégoire Kocjan :

- Sa compagnie : Badabulle <http://www.badabulle.net/tag/gregoire-kocjan/>
- Ses ouvrages : <http://www.ricochet-jeunes.org/auteurs/bibliographie/6943-gregoire-kocjan>

Sites internet pour découvrir l'univers de Julie Ricossé :

- Son blog : <http://juliericosse.free.fr/>
- Ses ouvrages : <http://www.ricochet-jeunes.org/auteurs/bibliographie/7781-julie-ricosse/page/1>

2. Lecture de l'album

Pour lire *La TeRRRRible Crue cruelle*, comme les autres tomes de cette série, deux partis pris sont possibles selon l'objectif pédagogique choisi par l'enseignant :

- ✓ Soit lire uniquement la partie BD dans un premier temps, puis lors d'une deuxième lecture, lire une page puis la partie documentaire correspondante, sachant qu'une attention toute particulière a été portée aux liens entre l'action dans la partie BD et les éléments du patrimoine évoqués dans la partie documentaire.
- ✓ Soit lire en 1^{ère} lecture simultanément la partie BD et la partie documentaire.

« La TeRRRRible Crue cruelle » nécessite deux éclairages particuliers :

- Cet album est le **préquel** de la série des « Mystérieux Mystères insolubles ». Bien que publié après les six premiers volumes, cet album présente les origines de l'histoire. On y retrouve les mêmes personnages et on assiste à la constitution de cette équipe d'enquêteurs.
- Les deux dernières planches peuvent étonner le jeune lecteur puisqu'elles expliquent que toute cette histoire est inventée et racontée par deux enfants dans leur bain. Ces deux planches fourmillent de références aux autres albums de la série et nous révèlent que les deux enfants ne sont autres que Julie Ricossé, l'illustratrice de la série, et Grégoire Kocjan l'auteur.

Analyse de la page 36 :



- Le bouchon de la baignoire fait référence à Klutch, page précédente, se jetant dans le fleuve en crue afin de sauver les habitants.
- Sur le bord de la baignoire, les playmobils rappellent les habitants, Klutch est une poupée qui flotte au milieu des maisons.
- Sur la paroi de la baignoire, on peut retrouver la fresque évoquée dans la BD page 28
- La frise de la baignoire et le tapis rappellent les salades carnivores de la page 25
- La montgolfière est celle utilisée par Klutch pour partir en mission
- Le fauteuil rouge est une double référence : à la fois le fauteuil utilisé par Klutch page 2, et le fauteuil sur lequel trône Klutch dans la locomotive dans les autres volumes de la série.
- Sur le fauteuil, on reconnaît JC le canari jaune et dans le pot de Patôr, au pied de la baignoire, une poupée de princesse, plongée dedans, faisant référence à la transformation de Jeanne-Claudine en JC pages 30-31.
- Sur le tapis de bain, le chat en peluche avec deux chaussettes rose évoque Laptop



Analyse de la page 37 :

- Dans la valise, qui est celle choisie par Klutch pour partir en mission page 3, on retrouve : la locomotive de l'équipe ; une poupée-squelette du volume 3 *La Malédiction du Maléfice Maudit* ; une lamproie en peluche des aventures du volume 2 *A la poursuite de la gigantesque lamproie géante* ; la soucoupe volante du volume 6 *Le Risque du Péril dangereux* ; et la figurine de magicien des volumes 4 et 5 *Le Mychtere du château dichparu* et *Peupeur sur la viville*
- La représentation du château dans le cadre fait référence au château évoqué page 19. Il ne s'agit pas d'un édifice réel.

3. Prolongements possibles

→ Fiche de lecture

Voir la fiche de lecture proposée page 39 du présent dossier.

→ Inviter les élèves à créer leur propre scénario ce qui implique au préalable de :

- choisir un lieu du Val de Loire qui servira de décor à l'action
- se documenter sur ce lieu
- réfléchir au procédé de création de l'image (ou de la planche)
- déterminer les étapes de la création d'une BD (scénario, découpage, crayonné, encrage et couleur).

→ Travail autour du vocabulaire de la bande dessinée : différents exercices.

(Cf. Le dossier pédagogique « Exploiter en classe une bande dessinée » cité plus haut)

Expliquer la notion de patrimoine

Activité 1 : la définition du patrimoine

Objectifs:

- Saisir la pluralité de la notion de patrimoine
- Connaître les principales définitions du patrimoine

Consigne : relie chaque proposition à la bonne définition.

La réserve naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret) a été créée pour préserver sa biodiversité exceptionnelle des îles de Loire

●

● Patrimoine familial

Les châteaux du Val de Loire

●

Elle a le même grain de beauté sur la joue que sa mère

●

● Patrimoine génétique

La tarte tatin est une recette originaire de Lamotte-Beuvron en Sologne, inventée par les sœurs Tatin

●

À la mort des parents, le notaire a indiqué à chacun des enfants leur part d'héritage

●

● Patrimoine culturel

Il reçoit en héritage l'entreprise de son père

●

Le castor est une espèce animale protégée

●

● Patrimoine naturel

Activité 2 : la diversité de la notion de patrimoine culturel

Objectifs :

- Savoir reconnaître les différents types de patrimoine
- Faire la différence entre patrimoine mobilier et patrimoine immobilier

Consigne :

Pour chaque élément, indique à quel type de patrimoine il correspond, en choisissant un adjectif parmi la liste suivante :

Architectural – archéologique – religieux – mobilier – artisanal – littéraire – industriel – gastronomique



Vestiges d'aménagements le long de la Loire à Orléans



Château d'Azay-le-Rideau

Patrimoine

Patrimoine



Fauteuil roulant

Patrimoine



Battoir de lavandière, en bois sculpté

Patrimoine



Abbaye et cloître de Fontevraud

Patrimoine

*Le long du coteau courbe et des nobles vallées
Les châteaux sont semés comme des reposoirs,
Et dans la majesté des matins et des soirs
La Loire et ses vassaux s'en vont par ces allées.*

*Cent vingt châteaux lui font une suite courtoise,
Plus nombreux, plus nerveux, plus fins que des palais.
Ils ont nom Valençay, Saint-Aignan et Langeais,
Chenonceau et Chambord, Azay, le Lude, Amboise.*

Extrait du poème *Châteaux de Loire*,
écrit par Charles Péguy

Patrimoine



Des vignes à Chécly (Loiret)

Patrimoine



Pont suspendu de Châteauneuf-sur-Loire

Patrimoine

Activité 3 : le patrimoine mondial

Objectifs :

- Comprendre les missions de l'UNESCO
- Savoir repérer le logo de l'UNESCO et du patrimoine mondial



Page 6 de la bande documentaire

Consignes :

1. Aide-toi de la bande documentaire page 6 pour répondre aux questions suivantes :

- **A quoi correspond le sigle UNESCO et quelles sont ses missions ?**

- **En quelle année a été créée l'UNESCO et dans quel contexte historique ?**

2. Observe les logos de l'UNESCO et du patrimoine mondial, et le girouet.

- **De quel monument grec antique l'UNESCO sait-elle inspirée pour créer son logo ?**

- **Quelles formes géométriques composent le logo du patrimoine mondial ?**

Activité 4 : la convention du patrimoine mondial

Objectifs :

- Comprendre le but de la Convention du patrimoine mondial
- Comprendre les implications de la Convention pour les Etats parties
- Travailler sur un document de référence (repérer les sources, répondre à des questions sur le document).

1^{ère} page de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Source : <https://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

CONVENTION CONCERNANT LA
PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL
CULTUREL ET NATUREL

Adoptée par la Conférence générale
à sa dix-septième session
Paris, 16 novembre 1972



Texte français

Consignes :

- **Qu'est-ce qu'une Convention ?**

- **En quelle année la Convention du patrimoine mondial a-t-elle été signée ?**

- **En t'aidant de la bande documentaire page 7, explique pour quelle raison les Etats ont signé cette Convention.**

Lis l'article 4 :

Chacun des Etats parties à la présente Convention reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 et situé sur son territoire, lui incombe en premier chef.

- **Cite 5 verbes qui précisent les objectifs de cette convention**
-
-

Lis l'article 11 :

Alinea 2 : (...) le Comité établit, met à jour et diffuse, sous le nom de "liste du patrimoine mondial", une liste des biens du patrimoine culturel et du patrimoine naturel, tels qu'ils sont définis aux articles 1 et 2 de la présente convention, qu'il considère comme ayant une valeur universelle exceptionnels en application des critères qu'il aura établis.

Alinea 4 : Le Comité établit, met à jour et diffuse, chaque fois que les circonstances l'exigent, sous le nom de "liste du patrimoine mondial en péril", une liste des biens figurant sur la liste du patrimoine mondial pour la sauvegarde desquels de grands travaux sont nécessaires et pour lesquels une assistance a été demandée aux termes de la présente convention.

- **Combien de liste(s) le comité qui travaille pour l'UNESCO établit-il ?**
-

- **Donne les raisons de l'inscription des biens sur ces listes.**
-
-

Lis l'article suivant :

25 juin 2009

Dresde est retirée de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

« Chaque fois que nous échouons dans la protection d'un site, nous partageons la peine que cela représente pour l'Etat partie », a déclaré María Jesús San Segundo, Ambassadrice, Déléguée permanente de l'Espagne auprès de l'UNESCO, qui préside [la 33^{ème} session du Comité du patrimoine mondial](#), actuellement réuni à Séville.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé de retirer la vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne) de la Liste du patrimoine mondial, suite à la construction d'un pont à quatre voies au cœur de ce paysage culturel, ce qui signifie que le site n'a pas su conserver la valeur universelle exceptionnelle qui lui avait valu son inscription.

Source : <https://whc.unesco.org/fr/actualites/522/>

- **Indique pour quelles raisons la vallée de l'Elbe à Dresde a été retirée de la liste du patrimoine mondial de l'humanité.**

- **Selon toi, quelle obligation la Convention impose-t-elle donc aux Etats signataires ?**

Lis les deux articles suivant :

Le Monde, Destruction des vestiges de Palmyre : « La sauvagerie de l'EI est totale », du 24 août 2015

http://www.lemonde.fr/architecture/article/2015/08/24/selon-maamoun-abdulkarim-les-joyaux-de-palmyre-sont-en-grand-danger_4735367_1809550.html

Le Monde, Avant/après : les bâtiments historiques détruits par le séisme à Katmandou, 24 avril 2015

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/27/avant-apres-les-batiments-historiques-detruits-par-le-seisme-a-katmandou_4623472_4355770.html

- **Quelles sont les différentes menaces pour les biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ?**

Vrai/faux

Consigne : **Pour chacune de ces affirmations suivantes, entoure la bonne réponse**

Lorsqu'un bien du patrimoine naturel ou culturel est inscrit sur la liste du patrimoine mondial, c'est qu'il est porteur d'une valeur exceptionnelle	vrai	faux
L'ensemble des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco représente un patrimoine commun, un héritage culturel et naturel, que les états veulent transmettre aux générations futures	vrai	faux
Pour un pays, signer la Convention du patrimoine mondial n'entraîne aucun devoir, aucune obligation	vrai	faux
Une fois qu'un bien est inscrit sur la liste du patrimoine mondial, il ne peut être retiré	vrai	faux
Aucun autre bien ne peut être ajouté sur la Liste du patrimoine mondial	vrai	faux
Le propriétaire d'un château ne peut pas seul décider de l'inscription de son bien sur la Liste du patrimoine mondial	vrai	faux
L'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial attire généralement de nombreux touristes	vrai	faux
L'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial garantit une protection totale de ce bien	vrai	faux

Activité 5 : le Val de Loire inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco

Objectifs :

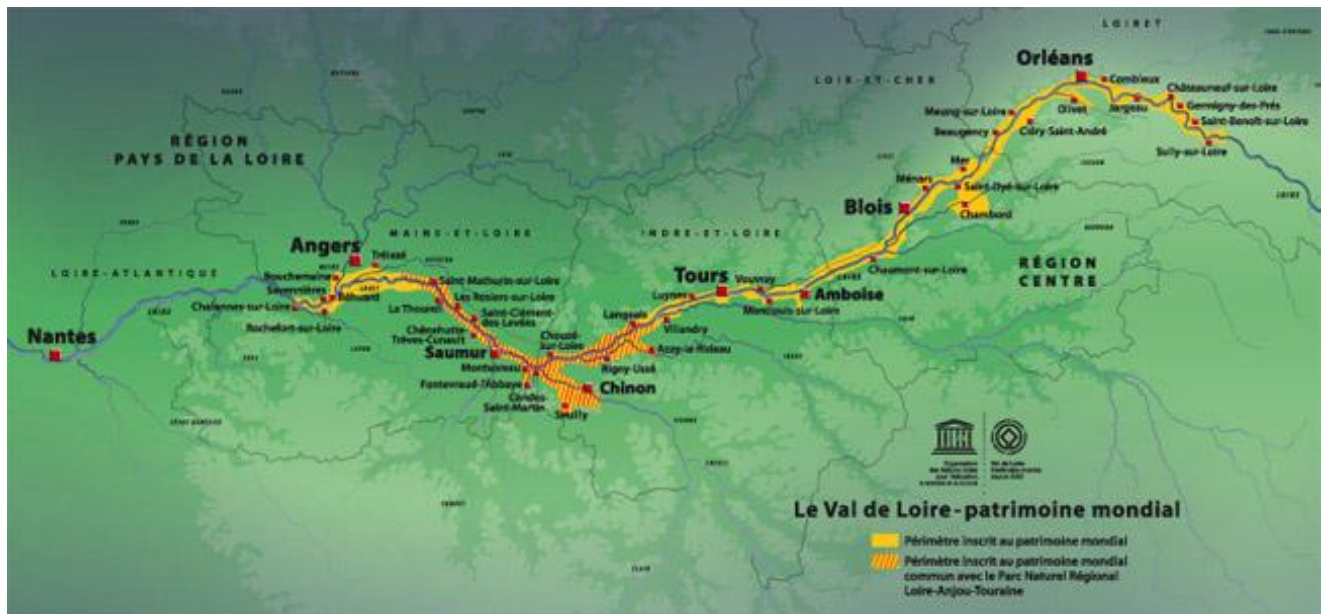
- Localiser le périmètre du Val de Loire inscrit par l'Unesco
- Comprendre les raisons de son inscription (3 critères)
- Sensibiliser à la notion de paysage culturel vivant

Déroulement possible :

Prévoir une séance en salle informatique.

Se rendre sur le site de l'association des biens français du patrimoine mondial

Travailler sur la page consacrée au Val de Loire : <http://www.assoFrance-patrimoine-mondial.org/biens-inscrits/paysages-culturels/val-de-loire-entre-sully-sur-loire-et-chalonnnes-sur-loire/>



Consigne :

Cherchez le Val de Loire sur le site association des biens français du patrimoine mondial <http://www.assoFrance-patrimoine-mondial.org/biens-inscrits/>, puis cliquez sur la page qui le décrit, lisez le texte et répondez à la question suivante :

Quel est le périmètre de la Vallée de la Loire concerné par l'inscription ?

Consigne : cette phrase est incomplète. Trouve les deux mots manquants.

Le Val de Loire a été inscrit en tant que **paysage culturel** : il témoigne du développement harmonieux et de entre l'homme et son environnement naturel fluvial, depuis plus de deux millénaires.

Sur les 10 critères de la Convention du Patrimoine mondial de l'Unesco (<https://whc.unesco.org/fr/criteres/>), 3 ont été retenus pour inscrire le Val de Loire : le critère I, le critère II et le critère IV.

Consigne : Relie chaque critère à sa phrase synthétique et son illustration.

Critère I « Chef d'œuvre du génie créateur humain : le Val de Loire est remarquable pour la qualité de son patrimoine architectural, avec ses villes historiques telles que Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Tours, mais plus particulièrement pour ses châteaux de renommée mondiale, comme celui de Chambord. »

Développement harmonieux d'interactions entre les hommes et leur environnement sur deux mille ans d'histoire



Le pont de Langeais

Critère II « le site témoigne des échanges d'influences considérables, pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification de la ville ou de la création de paysage »

Qualité de son patrimoine architectural



Le Clos-Lucé, demeure de Léonard de Vinci, à Amboise

Critère IV « Le paysage du Val de Loire, et plus particulièrement ses nombreux monuments culturels, illustrent à un degré exceptionnel les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières, sur la pensée et la création de l'Europe Occidentale ».

Témoignages de deux périodes significatives de l'histoire humaine



Le château de Chambord

Activité 6 : Paysage culturel

Objectifs :

- Sensibiliser à la notion de paysage culturel
- Comprendre les composantes du paysage culturel vivant qu'est le Val de Loire
- Découvrir d'autres sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Déroulement possible :

- Projeter le film en classe ou bien prévoir une séance en salle informatique.

Consigne : regarde le film « Paysage culturel du Val de Loire » (durée : 3'33) → www.youtube.com/watch?v=uq3AsF9m50M

Indique quels sont les 4 éléments qui composent le paysage du Val de Loire :

- | | |
|---------|---------|
| 1. | 3. |
| 2. | 4. |

Consigne : d'autres biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO.

Indique sous chaque photographie le bon terme : **site archéologique – paysage naturel – monument – paysage culturel vivant**

	<p>Petra en Jordanie, est une cité caravanière habitée depuis la préhistoire, mi- construite et mi- sculptée dans le roc.</p> <p>Image : © Silvan Rehfeld http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=31&l=fr&id_site=326&gallery=1&maxrows=42</p>		<p>La statue de la Liberté, exécutée à Paris par le sculpteur Bartholdi avec la collaboration de Gustave Eiffel pour la charpente métallique. La statue a été offerte par la France pour le centenaire de l'indépendance des États-Unis.</p> <p>Source : domaine public</p>
	<p>Le Kilimandjaro (Afrique du Sud) est le point culminant de l'Afrique à une altitude de 5 895 m C'est un massif volcanique dont la cime isolée, couverte de neiges éternelles, surplombe la savane avoisinante. Il est entouré d'une forêt de montagne et abrite de nombreux mammifères, dont beaucoup appartiennent à des espèces menacées.</p> <p>Image : © Evergreen http://whc.unesco.org/include/tool_image.cfm?src=/uploads/sites/gallery/original/site_0403_0001.jpg&id_site=403</p>		<p>Paris, rives de la Seine. Du Louvre jusqu'à la tour Eiffel, ou de la place de la Concorde au Grand Palais et au Petit Palais, on peut voir l'évolution de Paris et son histoire depuis la Seine. Le site classé comprend également la cathédrale Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, chefs-d'œuvre d'architecture.</p> <p>Image : Jean-Louis Schmidt http://whc.unesco.org/include/tool_image.cfm?src=/uploads/sites/gallery/original/site_0600_0010.jpg&id_site=600</p>

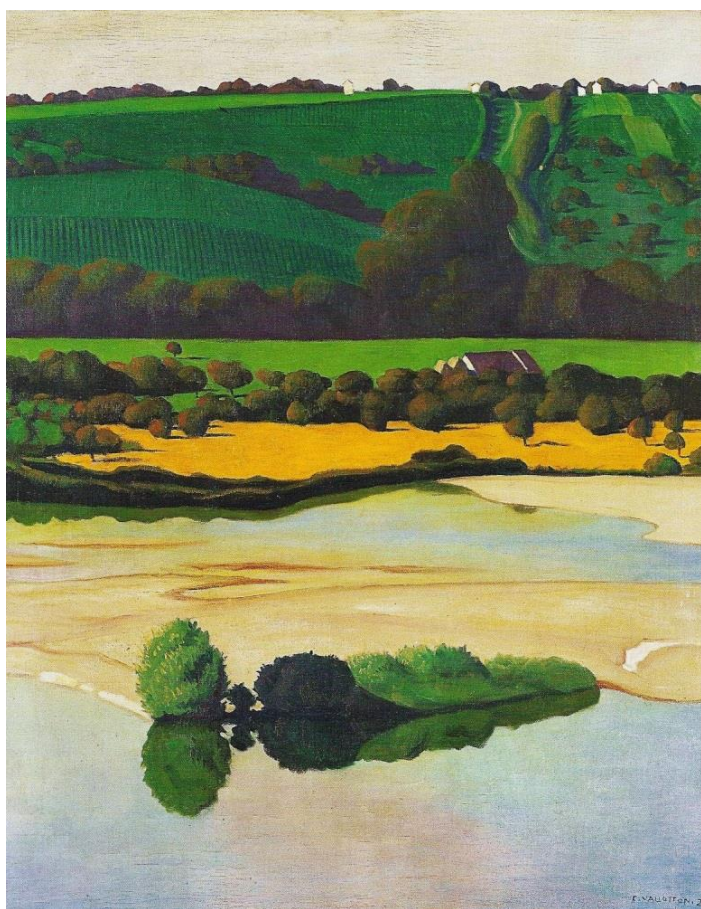
Activité 7 : comprendre les paysages du Val de Loire à travers l'étude d'une œuvre d'art

Objectifs :

- savoir lire une image et la décrire
- comprendre la composition du paysage ligérien

Prolongement possible :

- Travail sur photographies/ sortie et étude de paysage pour réaliser une vue des bords de Loire à la manière de...



Félix Vallotton,
Des sables au bord de Loire
Date de réalisation : 1923
Lieu de conservation : Kunsthaus de Zurich (Suisse)

1. Présente l'œuvre (nature, nom de l'artiste, date, titre de l'œuvre et lieu de conservation).

2. Ce tableau est composé de trois plans : délimite-les en traçant des traits à l'aide de ta règle.

3. Décris en une courte phrase chacun des plans.

4. Montre en quoi ce tableau illustre un paysage culturel

Prolongements

- Rechercher des éléments du patrimoine dans les autres volumes de la série.



L'enseignant pourra compléter son approche patrimoniale de la Loire avec *À la poursuite de la gigantesque Lamproie Géante*.

Le 2^{ème} volume de la série des « Mystérieux Mystères insolubles », dont l'action se déroule principalement dans le Loiret, explore le patrimoine des canaux de la Loire.

Les autres volumes de la série permettent d'aborder d'autres types de patrimoines :

<p>L'Énigme du trou siffleur</p> <p>Le Chinonais et le patrimoine littéraire et troglodytique</p>	<p>La Malédiction du maléfice maudit</p> <p>Le Berry, George Sand et le patrimoine rural</p>	<p>Le Mychtere du château dichparu</p> <p>Les châteaux de la Loire</p>	<p>Peupeur sur la viville</p> <p>Le patrimoine urbain de la ville de Blois</p>	<p>Le Risque du péril dangereux</p> <p>La cathédrale de Chartres</p>

- Prolonger la réflexion sur le patrimoine local

L'enseignant pourra proposer à ses élèves d'observer les éléments du patrimoine situés autour de l'école/ du collège, dans le quartier/ village/ ville, ou bien de son lieu de résidence ou de vacances. Une occasion pour enquêter, à la manière des héros de la série, sur l'histoire et la conservation de ces éléments patrimoniaux.

Fiche de lecture

Ecris le titre de l'album : _____

Écrire un résumé de l'album

Raconte l'histoire en suivant la règle des 5 W¹.

Expliquer ses choix

Parmi l'équipe des « Les Mystérieux Mystères insolubles » choisis un personnage et décris-le : comment est-il ? Quels sont les traits de son caractère ? Puis explique pourquoi tu as choisi ce personnage.

¹ Règle du journalisme dans la rédaction des articles : Who ? What ? Where ? When ? Why ? = qui a fait quoi, où, quand et pourquoi ?

Décrire une image

Choisis une des images qui composent la bande documentaire (la partie basse de l'album).

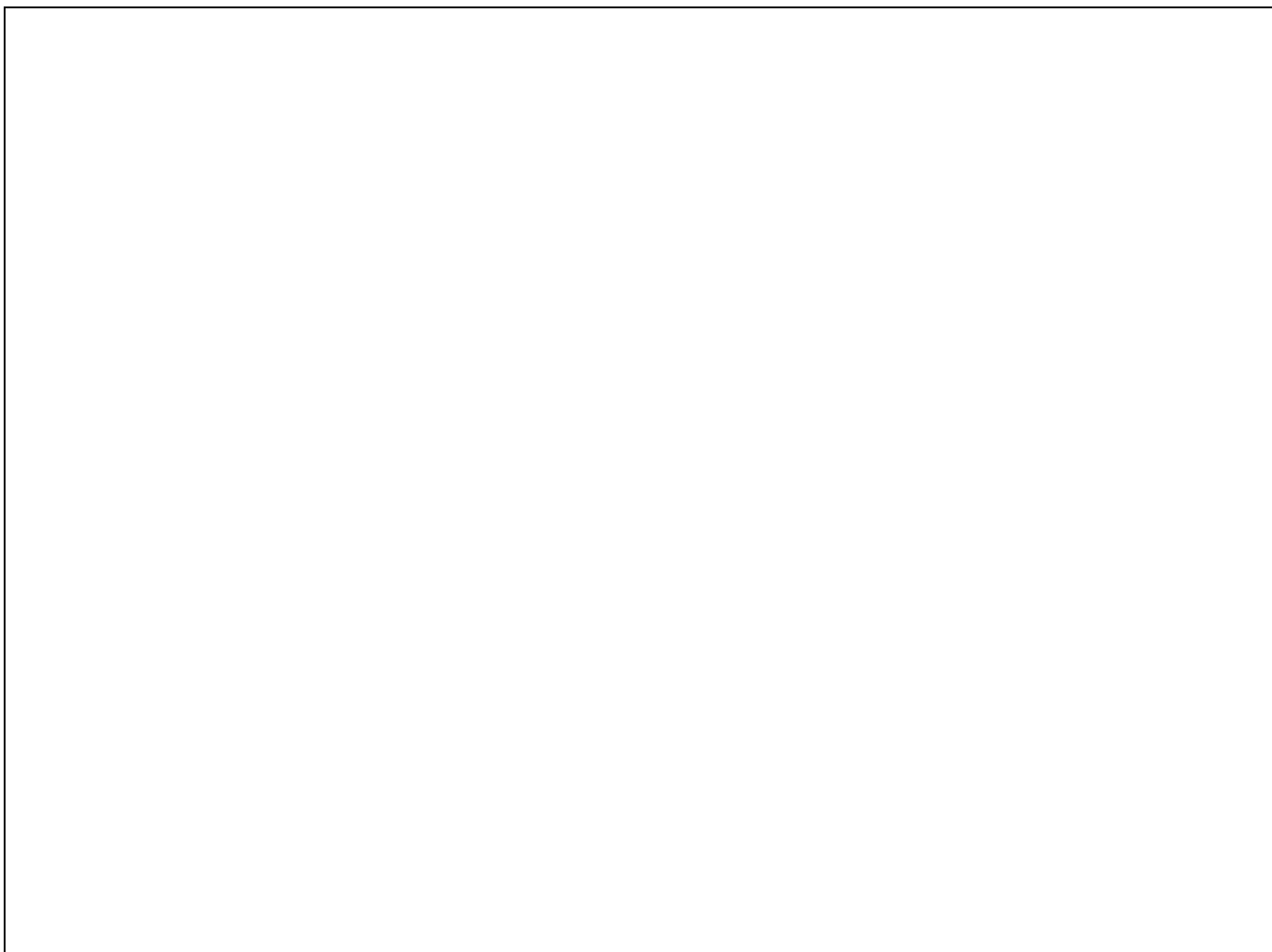
Je choisis l'image p..... qui représente : _____

Décris l'image brièvement :



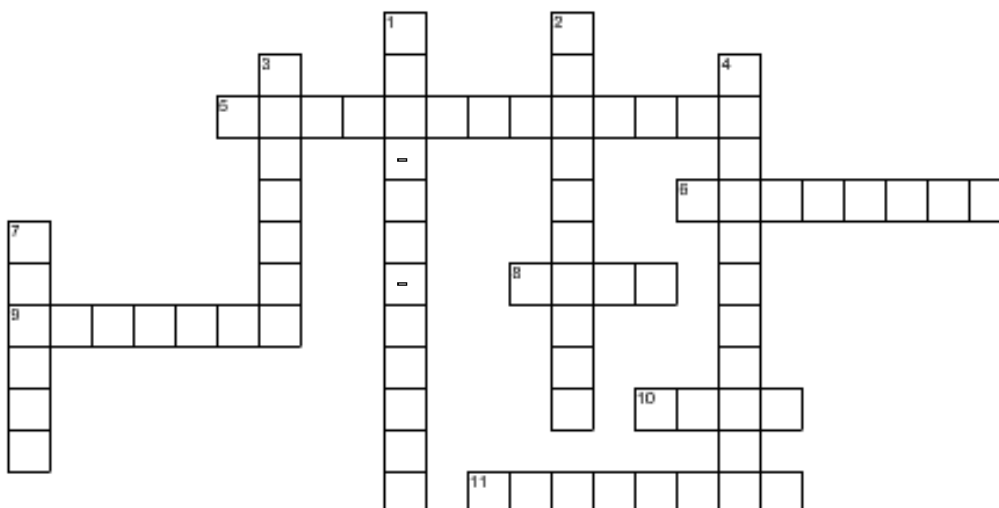
Imaginer

Les parents découvrent l'état de la salle de bains : imagine les explications que leur donnent Julie et Grégoire.



Mots croisés

Les mots de la Loire



Horizontal

5. Adjectif qui qualifie un type d'abris ou de maisons creusés dans la roche
6. Celui qui navigue sur les mers et les rivières
8. Petit bateau traditionnel du Val de Loire, à fond plat
9. Phénomène qui peut survenir en hiver sur la Loire, lorsque la glace recouvre le fleuve et empêche sa
10. Ouvrage métallique ou en pierre qui permet de traverser une rivière ou un fleuve.
11. Adjectif qui qualifie ce qui se rapporte à la Loire

Vertical

1. Portion de la Loire dont 280 kilomètres ont été déclarés patrimoine de l'humanité
2. Mot utilisé pour désigner notre héritage culturel
3. Matériau emblématique du Val de Loire, utilisé sur les toits des maisons
4. Période de l'histoire qui s'accompagne d'un renouveau dans les domaines des arts, des sciences et de la littérature
7. Organisme créé pour porter secours au patrimoine mondial

Structures culturelles pour découvrir le patrimoine du Val de Loire

Vous retrouverez ici les coordonnées des structures culturelles et patrimoniales en lien avec les lieux visités par les héros dans la BD.

Abbaye de Fontevraud 49590 Fontevraud-l'Abbaye - 02 41 51 73 52 - <http://www.fontevraud.fr/>

Châteaux du Val de Loire - <http://loire-chateaux.org/>

- **Azay-le-Rideau**
19, rue Balzac
37190 Azay-le-Rideau
02 47 45 42 04
www.azay-le-rideau.fr/
- **Chambord**
41250 Chambord
02 54 50 40 00
<http://www.chambord.org/>
- **Domaine régional de Chaumont sur Loire**
41150 Chaumont-sur-Loire
02 54 20 99 22
www.domaine-chaumont.fr/
Activités éducatives : ☑ <http://www.domaine-chaumont.fr/fr/activites-educatives>
- **Forteresse royale de Chinon**
37500 Chinon
02 47 93 13 45
www.forteressechinon.fr/
dossier pédagogique :
https://forteressechinon.fr/sites/forteressechinon/files/2023-04/chinon_dossier_pedagogique_2019fr.pdf
- **Langeais**
Place Pierre de Brosse
37130 Langeais
02 47 96 72 60
<https://chateau-de-langeais.com/>
Dossiers pédagogiques : <https://chateau-de-langeais.com/preparez-votre-visite/>
- **Montsoreau**
Passage du Marquis de Geoffre
49730 Montsoreau
02 41 67 12 60
www.chateau-montsoreau.com/
- **Villandry**
3 Rue Principale, 37510 Villandry
02 47 50 02 09
www.chateauvillandry.fr/
Dossier pédagogique :
www.chateauvillandry.fr/wp-content/uploads/2022/01/chateauvillandry-dossier-pedagogique-enseignants.pdf
- **Rigny-Ussé**
37420 Rigny-Ussé
02 47 95 54 05
www.chateaudusse.fr/

Fédération des Maisons de Loire

Association qui regroupe les 4 « Maisons de Loire » et l'Observatoire Loire.

www.federationmaisonsdeloire.fr/wp/

- **Maison de la Loire Cher**, Route de la Loire
18240 Belleville-sur-Loire - 02 48 72 57 32
www.maisondeloire18.fr/
- **Maison de Loire d'Indre-et-Loire**
60 quai Albert Baillet - 37270 Montlouis sur Loire - 02 47 50 97 52
<https://maisondelaloire37.fr/>
- **Maison de la Loire Loir-et-Cher**, 73 rue Nationale - 41500 Saint Dyé-sur-Loire – 02 54 81 68 07
www.maisondeloire41.fr/
- **Maison de Loire Loiret**, La Chanterie
Boulevard Carnot - 45150 Jargeau - 02 38 59 76 60 www.maisondeloire45.fr/
- **Observatoire Loire** – La Parc des Mées, Levée de la Loire - 41260 La Chaussée-Saint-Victor - 02 54 56 09 24 www.observatoireloire.fr/
- **Sensibilisation aux risques inondations** :
www.valdeloire.org/Actualites/Articles/Tous/Sensibilisation-des-jeunes-aux-risques-inondations

Musées

→ **Musée de la Marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire**
1 place Aristide Briand 45110 Châteauneuf-sur-Loire - 02.38.46.84.46
www.musee-marinedeloire.fr/musee

→ **Musée des deux marines et du pont canal de Briare**
58 Boulevard Buyser - 45250 Briare –
02 38 31 28 27
www.musee-2-marines.com/

Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

→ **Service Ville d'Art et d'histoire d'Angers**
43, rue de Salpinte - 49000 Angers - 02-41-60-22-13
www.angers.fr/vivre-a-angers/culture/patrimoine/angers-patrimoine/le-reseau-des-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire/index.html

→ **Service Ville d'Art et d'histoire de Blois**
02 54 90 33 32
www.blois.fr/annuaire/services-municipaux/ville-art-et-histoire

→ **Service Ville d'Art et d'histoire d'Orléans**
Place de l'Etape 45000 Orléans - 02 38 68.31.22
www.orleans-metropole.fr/histoire-patrimoine/ville-d-art-et-d-histoire

→ **Service Ville d'Art et d'histoire de Tours**

1 à 3 rue des Minimes - 37000 Tours cedex 9 -
02 47 21 69 32
www.tours.fr/page-portail-ma-mairie/services-pratiques/offre-culturelle/patrimoine-histoire-archives/les-animations-du-patrimoine/

→ **Service Ville d'Art et d'Histoire de Saumur**
Hôtel de Ville- Rue Molière - CS 54006
49408 Saumur cedex - 02 41 83 30 31
www.ville-saumur.fr/ville-d-art-et-d-histoire

→ **Pays Loire Touraine**
02 47 57 30 83
www.paysloiretouraine.fr/connaissance-et-valorisation-du-patrimoine-pays-loire-touraine/le-pays-d-art-et-d-histoire-pays-loire-touraine/

Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine

15 Avenue de la Loire, 49730 Montsoreau - 02 41 38 38 88
<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/fr>

Ressources

Exploiter la BD en classe

Ressources pédagogiques :

- Publication papier « La bd de case en classe ; s'initier à la BD en primaire », CRDP de Poitou-Charentes, 2017, ISBN 9782814200173
- www.sne.fr/promotion-de-la-lecture/la-bd-en-classe/

Outils pour créer des BD en classe :

- <http://outilstice.com/2013/01/3-outils-pour-creer-des-bandes-dessinees-pour-la-classe/>

Exemples de pistes pédagogiques :

- www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/le-monde-du-livre-et-des-medias/litterature-de-jeunesse/reflexions/la-bande-dessinee/bande-dessinee-et-pedagogie.html
- <https://laboird.hypotheses.org/ressources/bibliographies-thematiques/bd-et-enseignement-2-propositions-pedagogiques-en-ligne>

Concours de la BD scolaire du Festival international de bande dessinée d'Angoulême :

- Site du FIBD : www.bdangouleme.com
- Fiches pédagogiques du Concours de la BD Scolaire : <https://archives.bdangouleme.com/650/telechargez-les-fiches-pedagogiques-du-concours-de-la-bd-scolaire>
- Tuto BD sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=2E1Sg448T3M

Ressources concernant le patrimoine mondial

Le site de l'UNESCO :

- <https://whc.unesco.org/fr/list/>

La trousse d'information sur le patrimoine mondial : <https://whc.unesco.org/fr/activites/567/>

Le kit éducation : <https://whc.unesco.org/fr/educationkit/>

Des vidéos :

La mission de la Convention du patrimoine mondial :

- www.youtube.com/watch?v=ATZ3jHILkjk

La cathédrale de Chartres :

- www.youtube.com/watch?v=56_1YULLeXk

La série Patromonito : Patrimonito signifie "petit patrimoine" en espagnol et représente un jeune gardien du patrimoine. Des mini dessins animés présentent aux enfants certains biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, par exemple :

Cuzco : www.youtube.com/watch?v=FlSgghoyZcg

Liban: www.youtube.com/watch?v=H4HpyWVSHp8

Ressources sur le site de la Mission Val de Loire :

Le site internet :

- <http://www.valde Loire.org/>

Vidéos :

Le Val de Loire, patrimoine mondial (durée 6 :26)

- <https://www.dailymotion.com/video/x77hw8>

Paysage culturel du Val de Loire eau, pierre, jardin, vigne (durée 3 :33)

- www.youtube.com/watch?v=uq3AsF9m50M

Vivre les paysages (durée 20 :21)

- www.youtube.com/watch?v=usF4ZiJUjEY

Vidéos sur le site de Ciclic : mémoire, la chaîne des images amateurs en région Centre-Val de Loire

- **Les jardins du château de Villandry**
→ <http://memoire.ciclic.fr/decouvrir/article/grand-angle/dans-les-jardins-de-la-region-centre-val-de-loire>
- **Embâcle de la Loire en novembre 1970** (durée 4 :22, muet)
→ <https://memoire.ciclic.fr/8749-embacle-de-la-loire>
- **Patinage sur le canal gelé** (durée 2:35, muet)
→ <https://memoire.ciclic.fr/6514-patinage-sur-le-canal-d-orleans-gele>

Hiver 1954, sur le canal d'Orléans gelé, un homme fait du patin à glace. Vues de la Loire gelée. De nombreuses personnes dont des enfants patinent sur le canal.

- **Pêcheurs de la Loire** (durée 1 :27, muet)
→ <https://memoire.ciclic.fr/6501-pecheurs-de-la-loire>

En bord de Loire, près d'un filet-barrage, un homme s'approche du rivage sur une barque puis vue d'un bateau de pêche sur le fleuve. Des personnes sur une barque près du barrage. Un homme allongé sur le pont d'un bateau de pêche. La barque avançant près des bouts de bois sortant de l'eau. Plusieurs hommes sur le pont du bateau.

Vidéos sur lesite.tv

« **Châteaux de la Loire** », documentaire de « C'est pas sorcier » (durée : 27'59)

→ www.youtube.com/watch?v=Pk_7n1BCSSg

Résumé : Fred et Jamy nous parlent des châteaux de la Loire, à l'époque de la Renaissance, sous le règne de Charles VIII et de François 1er. La guerre de cent ans terminée, le roi et sa cour s'installent au château de Blois qui vient d'être rénové.

« **Loire n°1 des sources à Orléans** », documentaire de « C'est pas sorcier » (durée : 26'01)

→ <https://www.youtube.com/watch?v=JDeaWTTxp84>

Résumé : Fred et Jamy partent à la découverte du plus long fleuve de France : La Loire, de ses sources au château de Sully-sur-Loire. Fred décide ainsi de descendre la Loire, à pied ou en canoë, afin de nous en livrer les secrets. Nous découvrons ses origines, son fonctionnement, ainsi que la vie et les activités qui s'y sont développées au cours des siècles.

« **La Loire : d'Orléans à l'estuaire** », documentaire de « C'est pas sorcier » (durée : 26'04)

→ <https://www.youtube.com/watch?v=SfgvNkEWa34>

Résumé : La Loire est le fleuve européen qui a le battement le plus important. Fred et Jamy vont retrouver les marques de la dernière crue centennale de 1866. Ils nous montrent les moyens utilisés pour lutter contre les inondations et protéger les 300 000 personnes qui vivent encore en zone inondable. Pourquoi la Loire a-t-elle un fort battement ? Quels sont les différents types de crues : cévenole, océanique, mixte ? Et quel est le fonctionnement des déversoirs en cas de crue exceptionnelle ?

Bibliographie

- Collectif, *La Loire*, Revue 303, Nantes, janvier 2003
- Collectif, *Val de Loire, patrimoine mondial*, Revue 303, Nantes, juin 2012
- Collectif, *La vigne et le vin dans le bassin de la Loire : une longue aventure culturelle*, Orléans, Études ligériennes, 2004
- DELEPLANQUE Rémi, *Franchir la Loire*, exposition de la Mission Val de Loire, Combleux, Loire et terroirs éditions, novembre 2014
- DELEPLANQUE Rémi, *Plaisirs de Loire*, exposition de la Mission Val de Loire, Combleux, Loire et terroirs éditions, septembre 2007
- LAMAESTRE Laurence (de), (dir.) *À toute vapeur ! La navigation sur la Loire au XIX^e siècle*, catalogue de l'exposition du musée de la Marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire, Châteauneuf, 2007
- LE SUEUR Bernard, *Navigations intérieures, histoire de la batellerie de la préhistoire à demain*, Grenoble, Éditions Glénat, 2012
- VIGIER Philippe (dir.), *Une histoire de la Loire*, coll. Des Fleuves et des hommes, Paris, Ramsay, 1986
- VILLIERS Patrick, SENOTIER Alain, *Une histoire de la Marine de Loire*, Brinon-sur-Sauldre, Éditions Grandvaux, 1997
- SERNA Virginie (dir.), *La Loire dessus dessous, archéologie d'un fleuve*, catalogue de l'exposition du musée la Marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire, Dijon, Faton, 2010

Réponse aux mots croisés :

1. UNESCO
2. Patrimoine
3. Val de Loire
4. Embâcle
5. Toue
6. Marinier
7. Ardoise
8. Ligérien
9. Troglodyte
10. Pont
11. Renaissance



Dossier pédagogique réalisé par le service éducatif de la Culture et du Patrimoine

Conseil régional Centre-Val de Loire

inventaire-patrimoine.centre-valde Loire.fr



Plus qu'une Région,
une chance